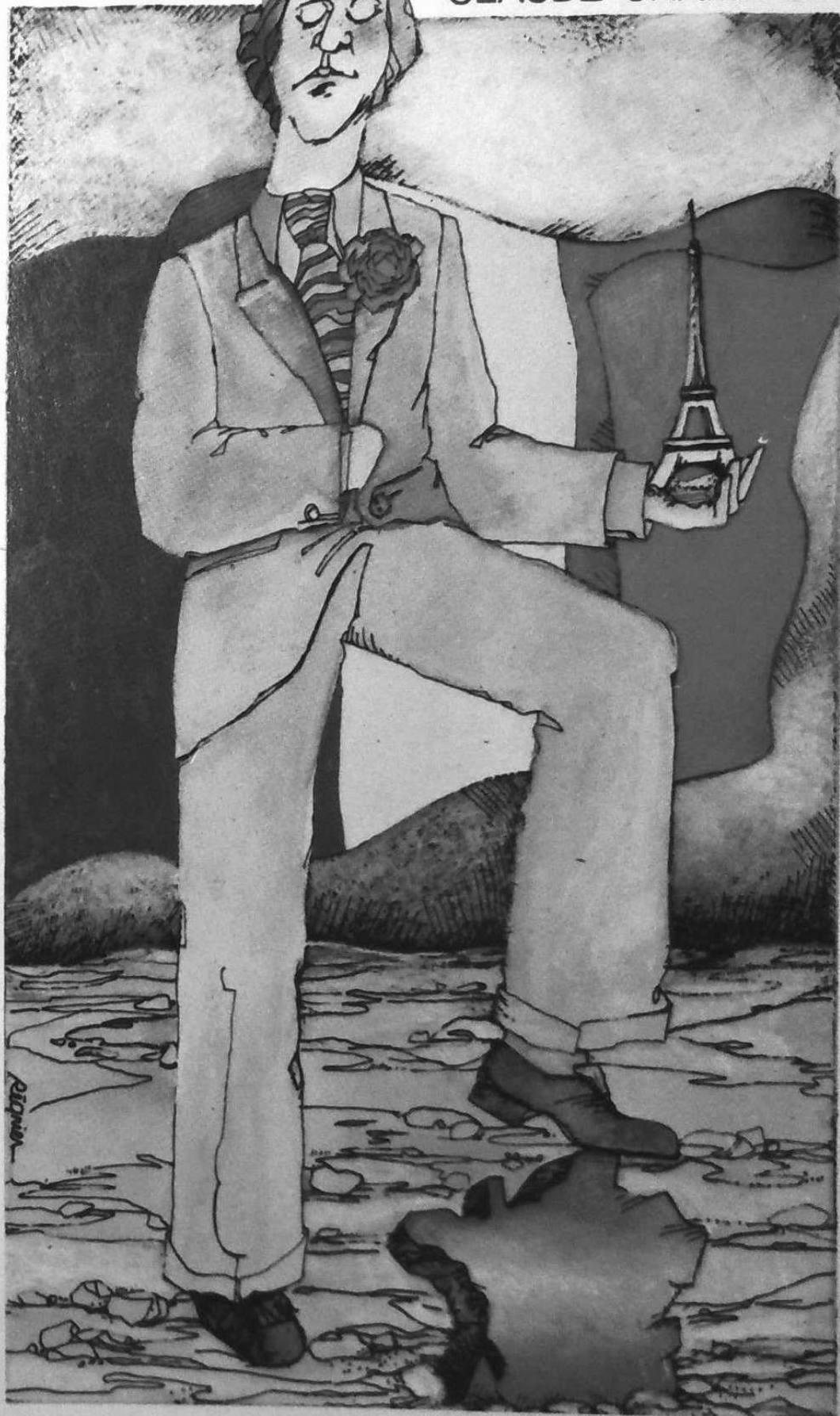


LES DOSSIERS DU CELIB

Le Séparisianisme

CLAUDE CHAMPAUD



ARMOR EDITEUR

Le Séparisianisme

Claude CHAMPAUD

Le
Séparisianisme

ARMOR-EDITEUR, Rennes

CHAMPAIGN

Le séparatisme

Copyright by Armor-Editeur — Rennes

ARMOR-EDITEUR

Au C.E.L.I.B. pour ce qu'il fut,
ce qu'il est, ce qu'il sera
au combat provincialiste.

« Clouons-nous au poteau d'une satire altière
Le nom sept fois vendu d'un pâle pamphlétaire »
(Musset — Nuit de Mai)

AVERTISSEMENT

Ce livre est un pamphlet, c'est-à-dire un cri plus qu'un écrit. Ce n'est pas un cri de haine mais de révolte. Il attaque, sans fard ni complaisance, le pouvoir-termite qui ronge les institutions françaises : un pouvoir dérobé, puissant et totalitaire, diffus et insaisissable qui vide les autres pouvoirs de leur substance.

C'est un cri d'alarme, presque un cri de désespoir. Il en appelle à la conscience de ceux qui pratiquent le système que ce livre dénonce ou qui en profitent parfois inconsciemment.

A défaut de convaincre les inconditionnels du jacobinisme, les prêtres du centralisme étatique et bureaucratique, les muscadins du « Tout-Paris », les sous-ordres de la technostructure parisienne, et bien d'autres encore qui en vivent ou la font vivre, cet ouvrage a pour but de contribuer à démystifier la France actuelle. Il ne cherche pas à plaire. Il déplaira sûrement à gauche comme à droite, au centre aussi, car il réclame que l'on offre une véritable alternative de société aux français hypnotisés par des joutes politiques conservatrices du passé. On nous propose actuellement de changer de pratique religieuse sans cesser d'adorer l'Etat parisien, centralisé et totalitaire. Le vrai changement, digne d'une vraie querelle, consisterait à changer de dieu politique, pour aimer la France dans son intégralité, son pluralisme et sa diversité. Une France libre et réunifiée capable d'épouser le 21^e siècle.

L'auteur connaît les limites de son ouvrage. Mieux que quiconque il en mesure les imperfections. Ce n'est qu'un livre parmi bien d'autres plus savants ou plus virulents, plus convaincants sans doute (1). Le « séparisianisme » est la quintessence du « mal français » et, par conséquent, il n'en est qu'une partie ; mais c'est le mal du mal, c'est-à-dire le pire. S'y attaquer c'est évidemment courir tous les risques, mais la cause du provincialisme mérite qu'ils soient courus.

Provinciaux de toutes les provinces, c'est à vous que s'adresse tout d'abord ce cri. Vous êtes majoritaires en France mais vous demeurez paisiblement muets et atones dans une étonnante servitude économique,

sociale, intellectuelle et morale. Comme le laisse entendre une récente enquête du « Point » : peut-être êtes-vous satisfaits d'avoir conquis Paris par Rastignac interposés ? Votre servitude est alors volontaire. Jouissez-en. Il n'y a point d'asservissement heureux mais il y en a de délicieux. Si, au contraire, vous souffrez en silence des mille maux dont nous accable le séparisianisme, réveillez vos consciences, concertez vos esprits, coordonnez vos énergies. Souvenez-vous que les oppresseurs ne sont grands qu'aussi longtemps que les opprimés sont à genoux. C'est à votre cœur, donc à votre courage, que s'adresse les lignes qui vont suivre. Elles expriment un cri jailli de la province profonde. Provinciaux, avez-vous conservé un souffle qui vous permette de le crier, aussi souvent et aussi longtemps qu'il faudra, pour que ce que la France a uni, Paris ne le sépare plus ?

Parisiens, c'est à votre esprit que j'en appelle. Vous habitez la plus belle ville du monde et vous la défigurez par votre boulimie de pouvoirs. La concentration des talents que vous opérez engendre la stérilisation de leur génie et la cacophonie de leur criailerie étouffe leurs paroles. Vous rassemblez en un même lieu un maximum d'intelligences et vous en faites naître la médiocrité. Vous êtes dépositaires d'immenses trésors humains et matériels que toutes les provinces vous ont confiés ou qu'elle ont contribué à payer. Vous n'avez pas le droit de les détourner à votre seul profit ni de perdre votre âme au détriment de la Nation tout entière. Actuellement, la France est à Paris. C'est à vous de faire que demain Paris soit à la France, que notre capitale soit un bien commun et non plus un être dominateur et futile, un maître

égoïste et parfois avili, un phare de progrès et non plus un exemple de décadence.

Le séparisianisme n'est pas digne de Paris, montrez-nous qu'il est indigne des parisiens.

PROVINCE : n. f. (... du latin *provincia*, rac. *vincere*, « vaincre »)

1° *Hist. rom.* Territoire conquis hors de l'Italie, assujéti aux lois romaines et administré par un gouverneur.

(*Dict. Robert*)

Qui sépare quoi ?

UNIFIER
POUR SEPARER

L'histoire de la France est celle d'une longue lutte pour l'unité nationale aboutissant à séparer les français en deux catégories : les parisiens et les autres. Les provinces sont redevenues ce qu'elles étaient originellement et étymologiquement : des pays vaincus, soumis et dirigés par le vainqueur.

La bipolarisation politique de nos concitoyens masque une véritable partition économique, sociale et culturelle de la population de notre pays. Comme tout « apartheid », le sujet est tabou. Il est refoulé au fond de la conscience politique des partis qui divisent la France en se partageant l'opinion des français. Il n'est pas convenable d'en parler. Mais comme le dit Alain Peyrefitte (2), il ne convient plus d'être convenable.

Le pire est, sans doute, que l'ignorance de la situation réelle relève rarement de l'hypocrisie ou d'une volonté délibérée de mensonge politique. Malgré la lucidité et les efforts courageux de quelques responsables de la Nation, elle est bien plutôt le fruit d'une cécité qui atteint dans son ensemble la majorité du corps politique, social et économique français, parce qu'elle est profondément ancrée dans les mentalités par la force de l'habitude.

LA DESERTIFICATION DES PROVINCES

Le déséquilibre économique, social et culturel qui existe entre Paris et la Province ne date pas d'aujourd'hui. Il ne fait que croître et enlaidir. Il se traduit par mille et mille faits déconcertants, irritants ou révoltants. Il se mesure dans toutes les données statistiques nationales.

Un pamphlet ne peut en rendre compte parfaitement. Ce n'est ni son genre, ni son rôle. Il existe au demeurant, sur ce problème, un chef-d'œuvre de géo-politique que tout responsable devrait lire et méditer. Depuis quelques mois, il est complété par un traité d'anatomie pathologique du centralisme écrit par un ministre spécialiste de l'ethnologie politique. L'ignorance est privée d'excuses.

En 1947, en effet, Jean-François Gravier décrivait une situation choquante sous un titre-choc : « *Paris et le désert français* ». Depuis vingt ans, les déclarations venues de tous les horizons politiques et, particulièrement des responsables du gouvernement de la

France, affichent la volonté de mettre fin à cet état de choses. Des organismes spécialement chargés de mieux répartir les activités dans les régions ont été créés ; des opérations de décentralisation d'établissements privés ou de services publics ont été conduites à grand renfort de publicité ; un système d'aides financières et fiscales favorable à la vitalisation industrielle des régions excentrées ou en voie d'affaiblissement a été mis en place. Des mesures de pénalisation du développement parisien ont même été annoncées. Les discours officiels n'ont cessé de prôner la décentralisation. Autant en emporte le vent. En 1972, une nouvelle édition de « *Paris et le désert français* » permettrait de constater que non seulement la situation ne s'était pas inversée mais qu'en ce quart de siècle le déséquilibre Paris-Province s'était considérablement accru. Or, l'ouvrage de Jean-François Gravier n'est nullement outré. Il est, au contraire, fort mesuré tout comme celui d'Alain Peyrefitte.

Dès lors que l'on a exercé des responsabilités permettant de procéder à une analyse comparée des situations provinciales et des situations parisiennes analogues, on est en mesure d'ajouter aux chiffres, aux exemples et aux tableaux qui composent ces réquisitoires tranquilles et sobres, d'autres chiffres, d'autres exemples et d'autres tableaux qui forment une fresque singulièrement inquiétante. Le dossier n'est plus à la mesure d'un livre de poche, il relève d'une encyclopédie socio-politique de l'erreur et de l'injustice. Le « *Mal Français* », d'Alain Peyrefitte, forme l'un de ces volumes. Le dernier édité, non le moindre.

LA PAILLE
ET LA POUTRE
DES SEPARATISMES

Quel est l'homme politique, le ministre, le Chef d'Etat qui n'a pas préconisé la « nécessaire » décentralisation ; qui n'a pas déclaré « indispensable » la politique d'aménagement du territoire ; qui n'a pas célébré les vertus du « pluralisme » et témoigné de son attachement aux « valeurs de la province » et son respect des « cultures régionales ». Certains ont même tenté d'agir. Le plus grand de tous nos hommes d'Etat contemporains a même trouvé son point de chute dans la régionalisation. Peut-être savait-il qu'elle n'en serait que plus belle et plus grandiose aux yeux de la postérité. Un grand homme doit périr en un grand combat, en défendant une grande cause si possible désespérée. Malheureusement, derrière la constance et la monotonie des discours, il y a la concordance des actes et des comportements. Il y a la discordance des paroles et des actions.

La plupart des hommes politiques, les dirigeants de toute sorte et tous les pouvoirs qu'ils soient publics, privés ou syndicaux redoutent en secret ou dénoncent en privé les tendances régionalistes (3). Avec force et persévérance, ils combattent les particularismes provinciaux et repoussent tout ce qui leur paraît relever d'un « séparatisme » qui menacerait l'œuvre d'unité nationale scellée par les guerres, les souffrances, les victoires et les ambitions communes qui ont fait la France dans la conscience des français.

Le séparatisme est la tendance manifestée par une fraction d'un corps social d'être gouvernée par

des règles différentes de celles qui régissent le reste du groupe et qui assurent sa cohésion. Les monarchies, les républiques et les empires qui ont forgé l'unité française ont passé des siècles à exorciser ce démon dont César enseigne dans les « *Commentaires* » qu'il constituait la faiblesse principale des Gaulois.

Tout particularisme régional étant considéré comme dangereux par nature, toute proposition destinée à améliorer le fonctionnement de rouages complexes par décentralisation des décisions étant suspecte de contenir le séparatisme en germe, il en est résulté que toute revendication régionale a longtemps été considérée, par la majorité des français, comme une manifestation de séparatisme. La centralisation parisienne pouvait être alors présentée comme le meilleur moyen d'en prévenir le développement.

Bien que le pacte national ait été signé des larmes, des sueurs et du sang de tous les provinciaux, le spectre de la féodalité anarchique et du fédéralisme séparateur hante encore les gouvernants français alors que, sous leurs yeux et de leur comportement, vit, croît et prolifère le plus formidable séparatisme économique, social et politique que la France ait jamais connu : le séparatisme parisien, ou « *séparianisme* ».

Ce séparatisme là ne menace pas l'unité de la France : il l'a déjà effectivement brisée. La République n'est plus une et indivisible, elle est double et divisée. On ne cesse d'agiter le spectre d'une « *France en miettes* » (4), mais la dénonciation des dangers de la régionalisation et des revendications provinciales relève d'une mystification historique

destinée à cacher le véritable état actuel de la France. La paille du provincialisme sert d'alibi à la poutre du *séparianisme*.

L'AMENAGEMENT VERBAL

Il serait injuste de considérer que le danger né de la croissance du déséquilibre Paris-Province n'a jamais été perçu. Les organismes officiels, précisément créés pour tenter (de Paris) de pallier, voire de ralentir, la distorsion grandissante entre la région parisienne et les régions provinciales éditent régulièrement des rapports et des plaquettes souvent remarquables, parfois lucides, quelquefois lucidement pessimistes. Récemment, un haut fonctionnaire « déconcentré » observait : « Chaque fois que j'entends parler de déconcentration ou de décentralisation concernant mes pouvoirs, je tremble. C'est que, depuis 20 ans, je sais qu'au final cela se traduira par une situation pire qu'avant : au lieu d'avoir un seul rapport à faire, je devrai en fournir cinq ».

En matière industrielle, après l'enthousiasme des commencements et quelques résultats prometteurs, la « décentralisation » des usines est décevante. Le désenchantement est tôt venu dans certaines villes ou cantons. D'opérations qui faisaient la vedette des journaux, il ne reste parfois que des espoirs déçus, des zones industrielles désertes, des bâtiments vides... et les annuités des emprunts contractés par les collectivités locales dont elles doivent continuer à assumer la charge sans recueillir les recettes qu'elles attendaient des activités projetées.

En matière de recherche, la décentralisation est un sujet de plaisanterie... parisienne, tel le transfert en banlieue des grandes écoles sises au cœur de Paris. Présentées comme décentralisatrices, ces opérations renforcent en fait la concentration intellectuelle tout en la chlorophyllisant. Le taux de concentration des sièges sociaux et administratifs en région parisienne n'a jamais été aussi élevé alors que leur coût au mètre carré n'a jamais été aussi grand. Lorsque l'aménagement du territoire a été érigé en Ministère d'Etat, son titulaire en tirait probablement moins de pouvoirs qu'en avait au début de la D.A.T.A.R., le Délégué général que le Général y avait délégué.

Il faut cependant noter que si le verbalisme décentralisateur des pouvoirs publics n'a pas atténué la disparité Paris-Province, il constitue un progrès par rapport aux attitudes antérieures. Il est au moins l'expression d'une mauvaise conscience. En outre, comme il ne paraît pas contestable que, très souvent, les auteurs des discours qui l'expriment sont de bonne foi, la minceur des résultats de la politique affichée montre l'ampleur, la vigueur et la force des obstacles rencontrés par ce qui aurait pu être, en France, le vrai Changement de société ou tout au moins de politique.

LE MEILLEUR PEUT SORTIR DU PIRE

Il serait erroné de dire que le problème de la disparité Paris-Province n'a pas évolué favorablement

depuis trente ans parce que les faits et les chiffres montrent que le poids parisien s'est encore accentué et que les différences existant entre la région parisienne et d'autres régions françaises sont devenues comparables à ce qui sépare les pays hautement développés des pays peu développés (5). Paradoxalement, la situation est meilleure parce qu'elle est pire. Arrivée à son paroxysme, elle engendre déjà et va développer des phénomènes de congestion ou de convulsions qui obligeront à s'attaquer à la racine du mal.

Comme nous le verrons un peu plus loin, la bataille fratricide qui s'est déroulée pour la conquête de la mairie de Paris est exemplaire à cet égard. La parade préventive tentée par le Chef de l'Etat tout comme l'offensive hussarde de son ex-second ne sont pas des actes amusants d'un opéra-bouffe. Ni la mairie de Lyon, ni celle de Marseille n'ont mobilisé les hommes qui se disputent actuellement l'exercice du pouvoir suprême. En fait, un drame se joue qui révèle la véritable source et le lieu essentiel d'exercice de la puissance dans la France d'aujourd'hui. Puisse-t-il ouvrir les yeux des français sur la force, la nature et la portée d'un *séparisianisme* qui exacerbe la vie politique française et risque de briser l'échiquier politique. Paris vaut bien une messe noire : le diable y est.

Contrairement aux voies du Seigneur qui sont impénétrables, ses artifices sont aisément identifiables. Nous allons tout au moins tenter de les mettre en évidence.

Les voies et moyens du séparisianisme

LES TROIS MAMELLES DU SEPARISIANISME

La France de Sully avait deux mamelles. La France de Paris en a trois :

- Le centralisme politique et administratif qui est censé garantir l'unité des choix et des décisions ;
- la bureaucratie qui prétend assurer l'uniformité de leur application ;
- le parisianisme qui tend à provoquer, par imitation snobique, l'uniformisation des mentalités, des mœurs et des goûts.

Selon notre formation, nos traditions ou nos convictions, nous pouvons considérer chacun de ces

phénomènes socio-politiques comme un bien ou comme un mal. En revanche, qui pourrait affirmer que l'addition des trois n'est pas un fléau ? Le *séparianisme* résulte de leur conjonction.

Puisant ses origines dans la lutte du pouvoir royal contre les seigneurs féodaux, fortifié par la victoire des jacobins, organisé par deux Napoléon au moment même où la France prenait son visage des temps modernes, le système dont il procède s'inscrit dans la géographie économique comme dans ses pesanteurs sociologiques.

*
* *

LA PARISIENNE ARAIGNE

Le centralisme français nourrit le *séparianisme* en concentrant les richesses, les hommes et les activités sur une portion infime du territoire national.

Tapi au centre de sa toile d'araignée de routes et de lignes de chemin de fer, Paris est le point obligé de passage des courants d'échanges, des décisions et des carrières. Il est donc facile d'y retenir ou d'y attirer, les activités « nobles » et hautement rémunératrices, les centres de commandement, les cerveaux et les talents.

La parisienne araigne a tissé solidement son réseau afin de capter les multiples proies que les provinces lui abandonnent comme le tribut que les peuples grecs payaient au minotaure.

LA MEGALOPOLE NAPOLEONNIENNE

Napoléon détestait les parisiens mais sa mégalo-manie et son sens de l'organisation pyramidale, propre aux militaires, se conjuguèrent pour enfanter dans son esprit un Paris monstrueux.

Dans le « *Mémorial* », Las Cases note qu'il voulait en faire la capitale du monde, ornée des dépouilles des cités conquises, domestiquant, dans ses écoles et ses salons, l'élite des peuples soumis ; rassemblant les activités essentielles de l'empire dans une ville de plusieurs millions d'habitants ; bref « quelque chose de fabuleux, de colossal, d'inconnu jusqu'à nos jours » précise le mémorialiste perdant la mémoire de Rome.

A côté de ce gigantisme, l'œuvre de Louis XIV paraît un exemple de sagesse et de modération bourgeoises. Lui aussi haïssait les parisiens depuis ses tribulations d'enfant du temps de la Fronde. Versailles fut un anti-Paris, construit assez loin du Louvre pour soustraire à l'influence parisienne la noblesse provinciale domestiquée à la Cour.

LES JACOBINS CONDAMNENT LA FRANCE A LA PEINE CAPITALE

Un siècle plus tard, le peuple parisien ramenait de force le roi à Paris, afin de montrer qui allait maintenant commander et pour le compte de qui se faisait désormais la Révolution française partie des

provinces les plus reculées du royaume. Après avoir coupé la tête de Louis Capet et celles des girondins, le jacobinisme allait définitivement installer le pouvoir à Paris. Dès lors, à part les brèves années d'occupation, et encore..., celui-ci ne quittera plus la Capitale. Tenant toutes les rênes de la puissance entre ses mains, Paris allait mettre à profit les inventions techno-scientifiques et l'essor économique du 19^e siècle pour concentrer en son sein les richesses et les instruments modernes de la domination.

*LE 19^e SIECLE
TISSE LE RESEAU
DE LA PUISSANCE*

Ce sera d'abord le télégraphe optique, oreille et porte-voix rapides des ministères, puis les chemins de fer convergents vers Paris. Le sujet est trop connu pour qu'il soit besoin d'y insister. Le téléphone (1 communication sur 2 implique Paris), le télex, l'organisation postale ont suivi tout naturellement les mêmes voies jusqu'à ces dernières années. La rapidité et la commodité des communications ferroviaires sont au service des déplacements parisiens (6), qu'il s'agisse d'un aller et retour d'inspection ou qu'il convienne d'aller prendre les ordres ou quémander les subsides.

Ces infrastructures étoilées transforment les responsables provinciaux en courtisans parisiens, les députés en voyageurs-représentants et placiers des intérêts locaux, les préfets en facteurs et les hauts fonctionnaires régionaux en sous-ordres des sous-chefs des bureaux des sous-directions de l'« Adminis-

tration centrale », ce moderne dieu Shiva qui personnifie le système.

Exercer des fonctions de niveau élevé en province est une belle école d'humilité. Chaque fois que l'on descend les trois marches du train qui vous amène hebdomadairement (et parfois plusieurs fois par semaine) à Paris, vous redescendez les échelons de la hiérarchie. Bien souvent, c'est d'une secrétaire que dépend la solution de votre problème ou l'information qui vous permet de prévoir et d'agir. L'utilisation des moyens modernes de communication, jointe à celle de la dactylographie, a achevé de vider de toute substance appréciable l'exercice d'un pouvoir quelconque en Province. Elle a permis d'installer et d'affirmer la prééminence d'une bureaucratie pyramidale par laquelle rien ne peut être fait à la base sans que n'intervienne une décision au sommet, sauf à exploiter les inerties du monstre, à le duper et à pallier son totalitarisme par l'anarchie, l'hypocrisie ou la débrouillardise, ou encore à jouer de relations personnelles.

La lecture du Journal Officiel ressemble à celle d'un conte de fées. De Paris, moderne Brocéliande, les fées ministérielles, les enchanteurs qui forment leurs cabinets et les bons ou les mauvais génies bureaucratiques qui officient dans leur ombre, tout ce monde enchanté — et d'abord de lui-même — autorise gracieusement les municipalités à s'endetter, les collectivités locales à remplir leur objet, les ports autonomes à fixer leurs droits de quai, les Universités à dispenser des enseignements. Bientôt peut-être, on y autorisera les entreprises à entreprendre...

UNE DISTILLATION
FRACTIONNÉE
DE LA RICHESSE NATIONALE

L'effort multiséculaire de centralisation évoqué à Lyon par le Général de Gaulle n'affecte pas seulement le pouvoir politique et administratif, il a conduit à une concentration parisienne de la puissance économique qui se traduit par une distillation fractionnée des richesses dont la quintessence demeure à Paris.

Ce phénomène sera évoqué plus particulièrement au regard des conséquences du *séparianisme* mais d'ores et déjà il importe de broser quelques traits du tableau.

Tout d'abord, l'examen des comptes d'exécution du VI^e Plan est instructif. Dans pratiquement tous les domaines de l'utilisation des crédits publics, la région parisienne est en tête au palmarès des sommes utilisées ou investies par tête d'habitant. Seule exception notable : la rénovation rurale ! Encore faudrait-il expliquer comment, malgré la déruralisation quasi complète de cette région, elle a pu absorber 5 % des crédits engagés à ce titre.

Les comparaisons poste par poste révèlent clairement ce dont tout initié a conscience : à savoir que pour la région parisienne les sources de financement public sont multiples, cumulées et convergentes. La proximité des dispensateurs d'argent favorise la mise au point de « montages financiers » qui permettent de réaliser l'opération envisagée. On trouvera des exemples convaincants de ce genre de faits dans le dossier de la Villette.

Ainsi la richesse publique s'accumule-t-elle là où le pouvoir s'exerce, induisant à son tour la concentration géographique de la richesse privée. Ce phénomène se marque de façon évidente, quasiment outrageante, dans le palmarès européen établi à partir du revenu disponible par habitant (5). Les habitants de la région parisienne surclassent les allemands et les belges. Ils jouissent d'un revenu disponible moyen de 10 % supérieur à celui des premiers et de 15 % plus élevé que celui des seconds. En tête des provinciaux, les lyonnais, qui ont la réputation d'être riches, ne disposent que de 75 % de ce dont jouissent les parisiens. Les bretons ont le triste privilège d'être les derniers des français, ce qui leur permet cependant de dépasser notablement les anglais et les italiens, lanternes rouges de la C.E.E. Mais le revenu disponible par habitant en Bretagne ne représente qu'un peu plus de la moitié de celui de Paris. En réalité, la plupart des provinces connaissent, sur ce plan, un décalage considérable par rapport à la région parisienne puisque l'écart moyen Paris-Province est de près de 45 %.

En ce qui concerne le produit intérieur brut* la différence est peut-être encore plus sensible. La région parisienne dispose d'un produit intérieur brut de 408 milliards de francs, soit près de 30 % de plus que l'Espagne pour une population plus de trois fois moindre. Avec 4 fois plus d'habitants que la Bretagne, elle dispose d'un P.I.B. 8 fois supérieur.

(*) Le produit intérieur brut (P.I.B.) est l'ensemble des biens et services produits sur un territoire considéré quelle que soit la nationalité des producteurs.

Avec 2 fois plus d'habitants que la région Rhône-Alpes, la plus riche après elle, l'Île-de-France a un P.I.B. 3 fois plus important. Le fossé qui se creuse ici entre la France parisienne et la France provinciale est d'autant plus remarquable que le produit intérieur brut comprend les revenus perçus par les étrangers donc par les travailleurs émigrés. Si l'on prend en considération la proportion importante de ces salariés de bas niveau hiérarchique qu'emploie la région parisienne, on peut en déduire que l'écart entre des français de conditions socio-professionnelles identiques est encore plus grand qu'il apparaît au travers des chiffres.

En 1939, l'écart entre les salaires pratiqués en province et ceux pratiqués à Paris pouvait atteindre 50 %. Théoriquement, il ne dépasserait plus 19 %. On parle d'ailleurs souvent d'une égalisation qui se serait produite avec la suppression des abattements de zones. Et pourtant c'est cet écart maximum de 50 % que l'on retrouve au niveau du revenu disponible ou du P.I.B. Comment cela se fait-il ? Deux facteurs de même sens et de même signification expliquent cette permanence dans la différence de traitement pécuniaire.

En premier lieu, on ne trouve pas les mêmes emplois à Paris qu'en Province, or l'équivalence des rémunérations n'est visée qu'à qualification égale des fonctions considérées. En second lieu, l'emploi spécifiquement féminin qui accompagne le « tertiaire de décision », c'est-à-dire les services des sièges des administrations ou des directions, n'existe pratiquement pas dans les espaces essentiellement ruraux ; il est peu abondant dans le plus grand nombre des

régions provinciales de telle sorte que les revenus des familles et des ménages s'y trouvent amputés des salaires de jeunes filles et de femmes condamnées au non-emploi. Nous touchons là un autre aspect du *séparisianisme*, le plus choquant socialement, sans doute.

L'ASPIRATION DES TALENTS

Les emplois nobles, ceux du « tertiaire supérieur » hautement rémunérateurs sont concentrés à Paris qui s'approprie plus de 65 % des activités de recherche, de commandement et de création artistique ou de commerce de haut luxe.

Nous reviendrons plus loin sur les effets de ce drainage cérébral de la France *ad majorem luteciae gloriam*. Il est si patent qu'il paraît vain d'en parler. On n'en finirait plus de citer les chiffres et les exemples concernant les sièges sociaux, les états-majors syndicaux, les cercles politiques, les administrations. Le tout-gouvernant de la France est à Paris. « L'Etat est parisien » reconnaît Alain Peyrefitte.

Le plus grave sans doute est que, parti du secteur public, ce type d'organisation s'est progressivement étendu aux affaires privées. Les bourgeoisies industrielles du Nord, de Nantes et même de Lyon ont été subjuguées, évincées ou domestiquées par les managers de la techno-structure parisienne. Les responsables syndicaux sont aux ordres de centrales parisiennes. En France, même les anarchistes sont structurellement et intellectuellement dépendant des parisiens.

Cet état de chose traduit le drainage cérébral dont il procède. La quasi-totalité des technocrates qui gouvernent la France résident à Paris. Une majorité provient de la bourgeoisie parisienne. Plus des deux tiers des chercheurs vivent à moins de 100 km des tours de Notre-Dame. Les grands avocats d'affaires, les arbitres internationaux, les puissants cabinets de conseil et d'organisation ne sauraient exercer leurs activités s'ils ne sont pas établis à Paris. Les exceptions sont rarissimes et toutes confirmatives. La presse, la radio, les cercles littéraires et artistiques présentent le comble du parisianisme car, centre du monde, ce monde vit dans la contemplation de son nombril. Il se repaît de ses potins et de ses phantasmes. On se demande même parfois si en dehors des périodes vacancières, il prend conscience d'appartenir à une communauté d'hommes et de femmes dont plus de 80 % ignorent ce qui excite leurs sens et leurs esprits blasés.

NOUS ENTRERONS DANS LA CARRIERE...

Du point de vue du *séparisianisme*, l'un des actes centralisateurs le plus important et gros de conséquences réside sans doute dans la concentration des grandes écoles à Paris.

A l'âge où l'esprit se marque pour la vie, elle permet de naturaliser parisienne l'élite de la jeunesse française soigneusement distillée pour former les « grands corps » qui gèrent le système centralisé et hiérarchisé qui anime la société française. Ainsi, par la

suite, ces responsables trouveront-ils tout naturel et même agréable, voire roboratif, de revenir à Paris prendre les ordres. Lorsqu'ils seront appelés à siéger dans une de ces commissions d'étude ou dans l'un de ces Comités qui se réunissent chaque jour en grand nombre, à Paris, ils sauront que leur allégeance est reconnue et que leur assiduité aux bureaux et leurs assiduités aux antichambres ont porté leurs fruits le moment venu.

En fin de carrière, à mi-carrière peut-être, ils trouveront leur récompense en accédant aux postes parisiens ou plus exactement aux fonctions de « l'administration centrale » pour employer le langage liturgique de la cléricature administrative. Ils pourront alors faire aux autres ce qu'ils ont subi.

Il faut cependant préciser que ce schéma n'est exact que pour les diplômés des grandes écoles qui manquent de relations, d'entregent ou de culot. Pour les autres, élite de l'élite, il y a la « République-des-petits-papiers » (7), l'univers exaltant et si parisien, ... non ?, des cabinets ministériels ou des mille et un secrétariats de quelque commission, conférence ou assemblée où là, vraiment, on décide plusieurs fois par jour et dans tous les sens, pour toute la France, de tout et de rien, en affectant, selon son tempérament ou son physique, la concentration soucieuse du champion d'échecs, l'impassibilité mystérieuse du joueur de monopoly ou l'élégance désinvolte du danseur mondain. Monde fascinant pétri de savoir-faire, débordant de talents et dégoulinant d'intelligence où tout le monde trompe tout le monde, où chacun exècre l'autre et où la peau de banane, l'épigramme et l'ingratitude sont les seuls instruments de la survie.

LA DOMESTICATION DES JEUNES ELITES

Cette domestication de l'élite de la jeunesse au profit du *séparianisme* est un phénomène archi-connu. Ses vices sont patents. Elle semble sans remède et elle l'est vraiment parce qu'elle n'est pas la cause du centralisme parisien mais l'un de ses moyens. 90% des élèves des véritables grandes écoles, celles qui ouvrent vraiment pour la vie les portes des pouvoirs, sortent des lycées parisiens qui accueillent largement les meilleurs bacheliers de province. Dès l'adolescence, il faut mettre ces esprits en condition. Le système fonctionne parfaitement. Ce n'est qu'en acceptant ce séminariat que les jeunes provinciaux pourront être assimilés et devenir un rouage de la machine. Ceux qui s'y refusent ont toutes chances de demeurer des marginaux ou des subalternes. Ils n'ont même plus le recours de l'Eglise, de l'Armée ou de l'Université pour accéder au prestige et aux pouvoirs car la révolution technocratique a retiré à ces grands corps indépendants et décentralisés l'aura et l'autorité qu'ils détenaient dans la société antérieure.

Pour l'Université, précisément, sa décentralisation est plus apparente que réelle. Pour 20 % de la population française, la région parisienne possède 30 % des étudiants, 40 % des effectifs professoraux, 50 % des potentiels matériels et humains de recherche universitaire. Mais la situation qualitative est pire, moins du fait de l'exode d'étudiants provinciaux vers les facultés parisiennes que parce que nombre d'enseignants nommés dans certaines universités de province établissent leur résidence à Paris, en violation de la loi et dans le plus parfait mépris des obligations morales et

intellectuelles fondamentales de leur profession ; c'est-à-dire de ces obligations, non écrites mais de conscience, qui font la grandeur et les servitudes universitaires. Ce n'est pas sans raison que les élèves ont donné à ces maîtres omni-absents le nom de « turbo-prof », soulignant ainsi le rôle joué par le réseau ferroviaire et les horaires des trains dans le drainage cérébral des provinces. Dans une Faculté de Droit, située à deux heures un quart de Paris, les étudiants prétendaient, au moment où y professait un personnage célèbre, que la bibliothèque des professeurs ne comportait qu'un seul ouvrage : le Chaix.

DE L'ASCENSION A L'ASCENSEUR

Mais sur ce plan, le plus grave est sans doute que le point d'aboutissement d'une carrière universitaire éminente a toujours été et demeure encore trop souvent Paris. Qui n'est pas à Paris n'est rien. Sa crédibilité scientifique est réduite, sa valeur d'expert est minime. Il a peu de chance d'être appelé en consultation ou de faire partie de ces comités ou de ces commissions, ou encore des cocktails dont procèdent l'information, les relations et le savoir-faire d'où découleront, à nouveau, places, honneurs et contrats de recherche. Etre à Paris, y paraître tout au moins, est la condition nécessaire, à défaut d'être suffisante, de l'acquisition du langage, de la connaissance des structures, et de la formation des relations qui permettent d'aller jusqu'au bout de ses ambitions.

Ne résistons pas au plaisir de conter deux anecdotes qui décrivent l'étendue de ce travers d'esprit. Un jour, il

n'y a guère, un ministre de la Justice voulut réformer le langage judiciaire. Il forma une commission composée de professeurs et de magistrats. La totalité de ses membres demeurent en région parisienne dont trois seulement en banlieue. Plus de la moitié gîtent dans le XVI^e. Un autre jour, il y a plus de vingt ans, dans l'unique ascenseur qui existait alors dans la Faculté de Droit sise près du Panthéon, un maître incontesté du droit français, esprit élevé et élégant du reste, rencontre un jeune agrégatif chargé de deux valises pleines de lourds bouquins. Indigné, il lui dit : « Sachez, Monsieur, que lorsque j'étais jeune agrégé de Province, je ne me serais jamais permis d'emprunter l'ascenseur réservé aux Professeurs de la Faculté de Droit de Paris ! ». Merveilleux symbolisme d'un ascenseur sanctionnant l'ascension. Il fallait la clarté d'esprit d'un grand juriste pour faire comprendre pourquoi l'on monte à Paris. Grâce en soit rendue à Roux et Combaluzier ; à Otis, à Piffre et à tous les ascensoristes.

LE RASTIGNACISME

Ce féroce parisien qu'était Balzac a admirablement décrit, à sa naissance, un phénomène social directement rattaché au *séparisisme* : celui des provinciaux à la conquête de Paris.

Récemment le « Point » (8) publiait une enquête fort documentée à ce sujet. Ayant découvert que 425 des 744 « locomotives » des secteurs d'activité où l'autorité s'exerce à Paris, c'est-à-dire de tous les modes d'exercice du pouvoir, les auteurs de cette excellente étude font preuve d'une grande prudence dans leurs commentaires.

Elle confinerait à la naïveté si elle ne trahissait l'embarras des journalistes. C'est que la presse n'échappe pas au Rastignacisme. D'une façon très générale, malgré certaines réactions isolées ou épisodiques, elle pratique aussi naturellement le *séparisisme* que la radio ou la télévision. Le « Point » n'est pas provincial, pas plus que ne l'est l'« Express » ou le « Nouvel Observateur ». Ces hebdomadaires qui influencent largement l'opinion française sont-ils bourrés de Rastignacs ? L'enquête ne le dit pas. Voilà un exemple de vraie modestie ; à moins que ces analystes de la société parisienne et de sa puissance considèrent que la presse n'est pas un pouvoir. A ce point poussée, la modestie n'est plus crédible.

Quoiqu'il en soit, il faut rendre grâce à une étude qui met fort bien en relief certaines données de la situation. Ses auteurs ont eu raison de citer Balzac pour commencer et, pour continuer, Barrès pleurant sur l'aspiration parisienne de la jeunesse lotharingienne. Ils n'ont pu cependant échapper à ce cri du cœur en terminant par Sacha Guitry évoquant le sacre de Paris. « Paris demeure le miroir aux Rastignacs », constatent-ils, et ce n'est pas la « presse nationale » qui ternira ou brisera cet instrument de la chasse aux cerveaux provinciaux.

Pour combattre la concentration parisienne des talents, on a prôné et parfois tenté, la décentralisation de centres de recherche et de grandes écoles. Les succès sont rares en ce domaine. Presque toujours les tentatives ont été étouffées dans l'œuf ; alors, qu'en revanche, le développement de ce genre d'activités nées en province a été satisfaisant dès lors que Paris n'aspire pas tel membre éminent de l'équipe ou que l'on n'asphyxiait pas financièrement l'œuvre entreprise.

C'est ainsi que Grenoble s'est développée et qu'elle est devenue une véritable rivale de Paris. Mais le fossé demeure grand et son exemple est rare. Il nous serait possible d'ouvrir des dossiers singulièrement noirs au sujet de la localisation de la recherche et de montrer comment le *séparianisme* est toujours à l'origine des échecs. Il est rarement possible d'empêcher un savant universitaire de succomber à l'appel des sirènes parisiennes. On y arrive parfois cependant. En revanche, il est pratiquement toujours impossible d'obtenir d'une équipe qu'elle abandonne la proximité de Paris.

Si certaines des raisons invoquées sont acceptables (travail du conjoint, circonstances familiales, par exemple) d'autres sont détestables. Parmi toutes celles un peu sordides que nous n'énumérerons pas, il convient cependant d'en détacher une : on ne trouve pas en province la masse des enseignements « complémentaires », des expertises et des consultations qui permettent aux grands hommes désintéressés et à leurs dévoués collaborateurs d'arrondir leurs fins de mois et parfois de multiplier leurs traitements.

L'ELDORADO PARISIEN

Paris, c'est l'Eldorado qui offre mille filons aux chercheurs d'or. On y achète, on y vend, on y échange les objets et les services de toutes natures et de toutes sortes dans une pénombre fiscale que favorisent l'anonymat, la multitude et la diversité d'activités d'une mégapole. Mais, l'Eldorado parisien, c'est aussi la

maffia des marchés publics, la dictature des cabinets d'architecture ou d'ingénierie qui dominent le vaste secteur de la construction de masse modelisée, standardisée et centralisée.

C'est encore le « trust du 1 % » (9) qui impose aux maîtres d'œuvre provinciaux les chefs-d'œuvre d'artistes parisiens qui, mis à part le désintéressement matériel, se considèrent et se comportent comme les missionnaires partis catéchiser les peuplades africaines au siècle dernier.

Le sujet mériterait d'être traité à fond. Il est trop vaste. Nous nous contenterons d'une anecdote. Dans le Finistère, une de ses merveilleuses chapelles bretonnes menaçait ruine. Sa toiture s'effondrait. Après bien des démarches, les dossiers acceptés et les subventions accordées, la municipalité du lieu endetta sensiblement sa centaine de contribuables. Parmi eux, il y avait précisément des artisans descendant de ceux qui avaient construit l'église et sa charpente deux à trois siècles plus tôt. Déjà, ils avaient rassemblé les équipes et commandé les matériaux, acceptant de travailler au prix fixé par l'administration, animés par le désir de poursuivre l'œuvre de foi de leurs aïeux. C'est alors que fut imposée une entreprise parisienne. Elle vint avec ses charpentiers et ses manœuvres, qualifiés sans doute, mais recrutés pour certains sur le marché de la main-d'œuvre importée. A cet endroit, ce jour-là, les indépendantistes bretons ont marqué des points. Le *séparianisme* est leur allié objectif.

L'ARMÉE
DES TRAVAILLEURS
DEPLACÉS

Il faut avoir le courage de regarder en face cet autre aspect du *séparianisme*. Comme Rome jadis, Paris ne peut vivre qu'en utilisant une armée de travailleurs déplacés qui assurent les tâches qu'un peuple évolué juge indigne de lui. Le sujet est ambigu. Il est même tabou. A l'évoquer, on encourt le reproche de racisme de la part de ceux-là mêmes qui n'ont jamais touché la main d'un éboueur, quelle que soit la couleur de sa peau. Il mérite d'autant plus qu'on s'y arrête que la situation dénoncée risque de s'aggraver dans les années à venir. Elle deviendra intolérable si la croissance de la région parisienne n'est pas rapidement stoppée.

Pour bien saisir les racines, la nature et l'ampleur de l'exploitation *séparienne* d'un prolétariat immigré, il est nécessaire de rappeler quelques « ratios » socio-économiques significatifs.

Rassemblant 20 % de la population française, la région parisienne concentre, nous l'avons vu, 40 % des étudiants et plus de 60 % des activités des plus hauts niveaux. Plus de 60 % des emplois occupés à Paris se répartissent dans les fonctions tertiaires (commerces, services, arts et artisanat, etc.). Pour la région parisienne tout entière, cette proportion est supérieure à 50 % alors que 20 % environ des fonctions accomplies concernent des emplois secondaires de haut niveau (mécanique fine, chimie fine, métallurgie spécialisée, etc.). Ce sont ces emplois qu'occupent les parisiens sédentaires, qu'ils soient de pure souche ou de fraîche date.

En revanche, les activités réputées indignes parce que mal payées, fastidieuses, asservissantes, pénibles ou salissantes sont abandonnées sans vergogne à la main-d'œuvre immigrée. Le nettoyage et la réputation, le bâtiment et les travaux publics, les conciergeries et le personnel de service comptent entre 50 % et 90 % de travailleurs étrangers. Dans les usines d'automobiles, les « esclaves de la chaîne » sont de plus en plus importés en région parisienne. Les travailleurs de force, dans les fonderies par exemple, sont en majorité des turcs, des africains, des portugais qui viennent en France gagner la nourriture d'une famille en caressant l'espoir d'amasser un pécule qui leur permettra de se faire dans quelques années une situation au pays.

Certes le problème du travail importé n'est pas propre à Paris. Il y est cependant plus aigu que partout ailleurs en France. La région parisienne recèle en effet 35 à 40 % des travailleurs étrangers immigrés alors qu'elle ne compte que 18 % de la population française. Ces étrangers représentent 1 % de la population parisienne active, soit 100 pour cent mille, alors qu'en Bretagne, région de faible importation de main-d'œuvre, le rapport est de 8 pour cent mille. Dans les provinces grosses importatrices de main-d'œuvre étrangère cette proportion reste sans commune mesure avec celle de Paris : 32 pour cent mille en Lorraine ; 55 pour cent mille en région Rhône-Alpes (10). Ainsi, la région parisienne fait travailler proportionnellement deux fois plus de salariés immigrés que la province la plus importatrice de main-d'œuvre étrangère et douze fois plus que la région accueillant le moins d'immigrés.

Du même coup, le problème de l'insertion de ces

travailleurs est plus grave à Paris que partout ailleurs en province. Les seuils d'intolérance seront rapidement atteints et ces populations déplacées se trouvant être cantonnées dans une affectation économique restreinte et une localisation géographique étroite, on crée le risque d'une ségrégation dont la France est peu coutumière. Si on ne porte pas un coup d'arrêt au *séparianisme* qui induit le déséquilibre Paris-Province, on sera nécessairement conduit à concentrer de plus en plus de travailleurs immigrés en région parisienne et ce dans des conditions qui risquent de conduire à une situation « New Yorkaise ».

Or, les responsables politiques et économiques de la région parisienne ont dénoncé depuis plusieurs années les dangers que recelait pour son économie et ses équilibres sociaux, la disproportion croissante des emplois tertiaires qu'elle offre par rapport à ceux des secteurs secondaire et primaire (bâtiment, industries extractives, agriculture) qui s'y trouvent. Mais, au lieu de conclure à la réduction des activités en surnombre, donc à la décentralisation des sièges sociaux, des activités de conseil et de recherche, des administrations etc. et, par conséquent, à la déconcentration du pouvoir centralisé, ces autorités préconisent la création massive d'emplois dans les secteurs déficitaires et notamment l'arrêt des décentralisations provinciales d'usines installées en région parisienne.

Le « Plan Delouvrier » a pour objectif de préserver cet équilibre. Puisqu'il doit être réalisé par la croissance des emplois secondaires et non par la réduction de l'hypertrophie des fonctions tertiaires due au *séparianisme*, il en résulte non seulement que le déséquilibre Paris-Province s'accroîtra, que les

provinces pauvres connaîtront des difficultés d'emploi accrues mais encore que ce rétablissement de l'équilibre économique recherché se fera par une importation supplémentaire de travailleurs étrangers. Pour l'obtenir, on aggravera les déséquilibres socio-raciaux qui en résulteront et les dangers de racisme qui s'en suivent.

Du point de vue de l'économie internationale, l'importation d'une main-d'œuvre étrangère qui exporte ses salaires est de même nature que l'importation massive de pétrole qui nous ruine. Elle a les mêmes effets. Elle est inflationniste. Elle est désastreuse au regard de l'équilibre de nos paiements internationaux. Elle se traduira par une facture que toute la France devra payer afin de conserver aux parisiens la prééminence de leurs titres, de leurs emplois et de leurs pouvoirs.

LA MOBILISATION DES SANS EMPLOIS PROVINCIAUX

Certes, il existe une solution pour éviter l'afflux des travailleurs étrangers dans la région parisienne tout en maintenant ses activités tertiaires et en développant les autres secteurs d'emploi. Elle consiste à déporter les « sans-emplois » provinciaux vers Paris.

A vrai dire, c'est à elle que l'on recourt déjà partiellement pour assurer le bon fonctionnement des administrations et des entreprises publiques parisiennes où abondent les « fonctions d'exécution ». Le meilleur exemple, le plus connu aussi dont on puisse faire état à cet égard, est celui des Postes. La manuten-

tion et le tri du courrier concentré sur Paris du fait du fameux réseau de communication étoilé et la distribution de la masse de missives induite par le centralisme bureaucratique, exigent une main-d'œuvre peu qualifiée et mal payée que la région parisienne se refuse à fournir en quantité suffisante. Pour pallier cette carence, l'administration des Postes recourt à un procédé qui relève de la « carte forcée » pour ne pas dire plus. Sous la vague promesse d'un retour en province à date indéterminée, elle recrute massivement des jeunes provinciaux non-qualifiés ou déqualifiés. Mieux même, les préposés auxiliaires qui ont effectué pendant des années et parfois plus d'une décennie un service rural ou urbain en province, voient leur titularisation suspendue à un concours dont les lauréats doivent s'expatrier en région parisienne pendant quelques années afin de remplir des emplois pour lesquels le recrutement parisien se révèle déficitaire. Cruelle récompense que ces lauriers empoisonnés qui obligent soit à y renoncer (ce qui est souvent le cas), soit à accepter une déportation temporaire tempérée par un aller et retour hebdomadaire entre Paris et le pays, entre la monotonie des soirs de solitude et la vie de famille, entre la tristesse des foyers et les joies du foyer.

Sans doute M. Barre n'a-t-il pas tort de proclamer que la mobilité est une condition essentielle du plein emploi. Sur ce plan, les français ont leur révolution culturelle à faire, leur immobilisme leur coûte cher. En revanche, il affaiblit son argument en se contentant de proposer aux seuls sans-emplois provinciaux de rejoindre les régions riches d'emplois sans préciser, du reste, de quelles catégories relèvent ces emplois dispo-

nibles. Ce qui vient d'être exposé donne de trop évidentes réponses.

Pour être acceptable la mobilité doit être exercée dans tous les sens et à tous les niveaux. Lorsque le Premier ministre aura d'autorité transféré en Aquitaine, en Bretagne ou en Basse-Normandie, par exemple 10 % des emplois tertiaires et 10 % des emplois secondaires « nobles » que Paris retient et qu'une partie des cinq à six mille parisiens qui les occupent aura ainsi regagné la province, il trouvera des responsables régionaux pour soutenir ses efforts en faveur de la mobilité de la main-d'œuvre. En l'état actuel des choses, se serait cautionner ce qui n'est économiquement que l'exploitation égoïste d'une main-d'œuvre conservée disponible dans ses réservoirs naturels afin d'y puiser au fur et à mesure que se fait sentir l'appétit parisien.

Ceux des provinciaux qui apprécient les qualités profondément provinciales, le bon sens et le courage tranquille de M. Barre doivent faire preuve à son égard des mêmes vertus pour lui faire comprendre que dans la situation socio-économique de la France actuelle, la mobilité qu'il préconise risque de n'être qu'une mobilisation destinée à conforter le *séparisianisme*, à renforcer une injustice géographique fondamentale, à accentuer la désertification des provinces par la déportation des actifs, particulièrement des jeunes.

J'ACCUSE.
J'AVOUE.

Afin de bien faire comprendre au lecteur l'importance de cette question, il me paraît nécessaire de faire

ici un aveu personnel précédé d'une accusation grave et précise mais parfaitement fondée.

J'accuse, en effet, un certain nombre de responsables économiques, administratifs et politiques français de préconiser et de pratiquer depuis longtemps une politique délibérée de sous-industrialisation de certaines provinces et particulièrement de celles de l'Ouest, du Centre et du Sud-Ouest.

En invoquant une soi-disant spécialisation « naturelle » des régions, en préconisant une exploitation rationnelle maximum des équipements là où ils sont localisés de par leurs propres décisions d'investissement, en avançant des théories économiques « d'économie d'échelle », de « seuil optimum d'efficacité », de « rentabilisation des outils coûteux », etc., ils en déduisent que les provinces en cause doivent jouer le rôle de réservoir d'une main-d'œuvre disponible et disposée à exercer des métiers ou des emplois de moins en moins prisés par les populations des régions riches et équipées. C'est ce que les responsables provinciaux ne sauraient accepter comme le note M. Josselin dans un article paru dans « l'Expansion régionale » de janvier 1977, dont nous reparlerons.

Le cynisme de ceux qui soutiennent ces raisonnements a le mérite de la franchise et parfois l'excuse de la bonne foi. D'autres, sans exprimer ces idées les mettent sciemment et quotidiennement en pratique. D'aucuns font du *séparianisme*, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose. C'est parce qu'ils n'ont pas su ou pas pu se désolidariser de la technocratie dominante qui affirme ou pratique cette politique d'inspiration néo-colonialiste que les hommes politiques, les responsables économiques et sociaux, les gou-

vernants pourtant nombreux, compétents et honnêtes qui ont prôné la décentralisation, l'aménagement du territoire et le développement des provinces n'ont pas réussi à stopper la croissance du déséquilibre Paris-Province. Il en est peu, parmi eux, qui ont eu le courage de dénoncer l'existence de ce complot. Il faut leur rendre justice et on lira à cet égard avec profit les phrases dures que Jérôme Monod a écrites à ce sujet dans son plaidoyer en faveur d'une « *Géographie de la liberté* ». (11)

Voici pour l'accusation ; elle exige maintenant un aveu. C'est parce qu'en participant à de multiples réunions, commissions, conférences, etc. qui sont le lot des responsables français, j'ai entendu depuis 15 ans et à maintes reprises énoncer clairement et parfois cyniquement cette politique, c'est parce que je l'ai vu mettre en œuvre dans les décisions de l'administration publique ou par celles de conseils d'administration privés, c'est parce que je l'ai trop souvent lue entre les lignes des rapports ou dans les silences des discours que, révolté par une telle injustice consciente et organisée, écœuré par le mépris implicite qu'elle implique, j'ai décidé, en ce qui me concerne, de refuser de m'intégrer à ce système, de le combattre et de le dénoncer.

Comme l'a bien montré Henri de Grandmaison, la province a été trahie (12) pendant longtemps par ceux-là mêmes auxquels elle avait confié le soin de sa défense. Il est temps qu'elle soit maintenant défendue et relevée.

Récemment un journaliste connu, d'un grand quotidien parisien, pour ne pas dire « bien parisien », préparait la « couverture » du voyage du Chef de l'Etat

en Bretagne. Lors d'un entretien, il me posa plusieurs fois explicitement ou implicitement la question : pourquoi créer des emplois industriels en Bretagne ? N'est-il pas mieux que les jeunes bretons aillent travailler là où sont les usines qui ont besoin de main-d'œuvre et les bureaux qui ont besoin de dactylos ? A toutes les raisons économiques, fondées sur la rationalité de la gestion des ressources nationales que tentait de lui exposer ce soir-là le Président du Comité Economique et Social de Bretagne, il pourra aujourd'hui ajouter celles que la raison ne connaît pas, celles du cœur, celles d'une âme provinciale qui refuse les fatalités fabriquées par des hommes contre leurs concitoyens, celle d'un esprit libéral ulcéré par le racisme sous-jacent et le néo-colonialisme implicite que le *séparianisme* traduit.

* * *

L'ALLIANCE
DE LA BUREAUCRATIE
ET DE LA TECHNOCRATIE

La bureaucratie est le produit du centralisme. Se nourrissant de sa propre substance, comme l'a bien montré A. Sauvy (13), le bureaucratisme engendre à son tour la centralisation. La technocratie perfectionne le système en lui fournissant sa noblesse.

A vrai dire cet aspect du *séparianisme* est beaucoup mieux connu que la concentration des richesses que nous venons d'examiner. Il a été maintes fois amplement décrit et plus particulièrement magistralement par Alain Peyrefitte sous le nom de « mal français ». Cette considération nous dispensera d'aligner

chiffres, exemples et explications sur ce point. Nous bornerons nos développements à une analyse de la nature socio-politique du système bureau-technocratique qui nourrit le *séparianisme*.

Ce qu'il importe de souligner d'emblée cependant c'est que l'ensemble formé par ces deux phénomènes complémentaires constitue une « technostucture », selon le terme savant employé par Galbraith. Il s'agit donc d'un système cohérent et puissant dont les oppositions internes et les querelles intestines ne doivent pas masquer la force et la solidarité de ceux qui la composent. C'est l'alliance d'une caste — les technocrates — et d'une armée nombreuse et bien encadrée — les bureaucrates —, unis par l'intérêt matériel, la volonté de puissance et l'instinct de domination.

Bien qu'on y rencontre des individus de toutes origines sociales exerçant des fonctions de tous niveaux avec les plus grands écarts de rémunération, ce sentiment d'appartenir à une race à part, au sein de la Nation, pèse finalement plus lourd que la lutte de classes qui peut les diviser. Une chose est certaine : ils témoignent d'une solidarité qui contraste avec les divisions et les jalousies provinciales nourries d'esprit de clocher, exacerbées par les difficultés économiques et sociales, entretenues par l'exode des élites régionales.

Il est difficile de définir ce qu'est exactement la technocratie. On est toujours le technocrate de quelqu'un ou de quelque chose. Un expert dont les conclusions ne nous conviennent pas est un technocrate ; un technocrate dont le discours nous plaît est un expert. Plutôt que de définir la notion, il paraît plus

important de constater que la technocratie est le produit de la complexité des relations et des décisions qui caractérise la société actuelle fondamentalement technique, scientifique et urbaine. Le savoir et le savoir-être prennent le pas sur le savoir-faire. Le diplôme l'emporte sur le mérite autodidactique. Le conceptualisme et le discours évincent le réalisme et l'action.

LA CASTE DU MAROQUIN ET SA GARDE MONTANTE

C'est d'abord et tout naturellement dans la haute administration, par la voie sacrée de ces grandes écoles super-universitaires d'esprit telles que l'E.N.A., Sciences-Po et Polytechnique, que se forme l'élite technocratique. Elle-même a ses hiérarchies et ses classes, ses degrés et ses oubliettes.

Au sommet règne la « caste du maroquin » (14) où depuis 20 ans se recrutent de façon quasi-exclusive ceux qui gouvernent la France. 41 % des ministres de la Ve République faisaient carrière dans la haute administration avant d'obtenir leur portefeuille. Alors que 13 % d'entre-eux seulement ont exercé préalablement un mandat local, 31 % ont débuté par une carrière de cabinet. 26 % seulement ont été parlementaires avant d'être ministres. Ce n'est plus la politique qui conduit au gouvernement ; c'est le gouvernement qui mène à la politique. La moitié des membres de cette « caste du maroquin » est originaire de la région parisienne. Quasiment tous y ont établi leur résidence principale.

Au-dessous de cette haute noblesse technocratique, au service de ceux qui en font partie, se meut et manœuvre une armée de « cadets » étroitement associés à l'exercice du pouvoir gouvernemental en attendant d'y accéder un jour, peut-être... Cette garde montante et parfois impatiente, est le vivier dans le lequel la Ve République a puisé le tiers de ses ministres et les deux tiers de ses présidents. C'est elle que Michel Bassi a décrite, avec une tendre férocité, sous le titre de « République des petits papiers » (7). Elle est essentiellement parisienne par son habitat et par ses origines qui reflètent la ségrégation géographique du recrutement de l'E.N.A. Elle l'est plus encore par son comportement qui traduit le parisianisme de l'énarchie. Les provinciaux naturalisés qu'elle s'agrège tout comme les non-énarques qui parviennent à s'y agréger surenchérisent souvent de *séparisianisme* afin de laver leur rusticité originelle. Il faut être de très ancienne souche nobiliaire pour atteindre la simplicité dans la morgue.

Il est intéressant de noter que lorsque les hasards ou les accidents de la carrière conduisent ces cadets à quitter ce milieu privilégié de l'aristo-technocratie, ils restent parisiens dans la quasi-totalité des cas. Dans son ouvrage Michel Bassi s'est attaché à montrer qu'ils trouvaient alors des points de chute dorés. A la lecture de la liste qu'il donne à cet égard (15), on remarquera que 90 % au moins des retraités de la « République des petits papiers » se sont recasés à Paris. 90 % des 10 % qui ont quitté Paris l'ont fait pour rejoindre une ambassade ou un poste dans la préfectorale, ce qui demeure une cause honorable d'exil parisien.

LES GRANDS COMMIS

Au troisième échelon de l'aristo-technocratie, ou plus justement sans doute, sur une échelle parallèle, théoriquement au service des précédents, pratiquement très peu dépendante des princes qui nous gouvernent, se situe la « haute administration ».

C'est la classe des grands commis de l'Etat dont la France jacobine est fière à juste titre car ils la servent en la dominant et la modèlent avec persévérance depuis des siècles au travers des monarchies, des empires et des républiques.

Elle se compose notamment des Inspecteurs Généraux, des Magistrats des « Cours » et des « Conseils », des Présidents et des Directeurs généraux des Grands Services Publics et des Grandes Entreprises Nationales. Son élite est l'inspection des finances. Cette aristocratie administrative a sa propre « république des petits papiers ». Elle règne sur des bataillons d'administrateurs civils, de sous-directeurs et de chefs de bureau. Cette autre caste a aussi ses rites, ses grandeurs et ses servitudes. Elle est parfaitement hiérarchisée et répartie en clans qui reproduisent et perpétuent les différences de concours, d'écoles et de rangs de classement qui apposent leur empreinte pour toute la vie sur la pâte molle des adolescents qui aspirent à ces carrières. Lorsqu'on est affranchi et que l'œil est exercé, la superficie du bureau, le style des meubles, la largeur et la qualité des tapis, la prestance de l'huissier et la compétence de la secrétaire de l'un de ces personnages permettent de juger d'emblée du rang qu'il a atteint.

Sans doute la haute administration envoie-t-elle

en province quelques uns de ses membres, afin que les directions régionales et départementales des grands services de l'Etat soient entre des mains compétentes et disciplinées. Pour autant, elle ne délègue que ce qu'elle ne peut réellement retenir et la plupart du temps, elle reprend rapidement ce qu'elle a donné de pouvoir en retenant par des voies détournées ce qu'elle avait délégué.

Théoriquement, nous l'avons dit, cette aristo-technocratie et son armée bureaucratique sont au service de la « caste du maroquin ».

Pratiquement, les choses sont bien différentes. Alors qu'un ministre est ordinairement destiné à ne pas demeurer longtemps en place ; alors que si notoire qu'il soit un homme politique peut être battu aux prochaines élections et qu'il a parfois d'autant plus de chance de l'être qu'il s'occupera plus étroitement des affaires de son ministère ; alors que les conseillers de cabinet défilent ou se faufilent de cabinet en cabinet, les grands commis demeurent. Les hauts fonctionnaires ne sont amovibles que par avancement et les fonctionnaires ordinaires sont intouchables. Ils peuvent jouer de l'inertie et sont passés maîtres dans l'art de la réticence. Ils ont même inventé tout un système d'administration passive fondé sur le silence épistolaire, l'art de répondre à côté, les mécanismes de non-décision, les procédures d'instruction dilatoires, le pourrissement des problèmes, etc. qui permet de stériliser les décisions ministérielles qui n'ont pas leur agrément. Grâce à lui la volonté ministérielle se disperse et s'épuise comme l'eau d'un fleuve se perdrait dans les sables d'un désert.

Cette administration biaisée permet de substituer

la volonté de l'appareil bureaucratique public à celle de l'organisation politique constitutionnelle. Aussi, certains ministres, ceux qui l'ont déjà été généralement, se gardent-ils bien de contrarier leurs bureaux. Les moins fermes de caractère se contentent de prendre hardiment leur tête en les suivant. Les plus habiles négocient avec eux une marge de manœuvre, un secteur ministériel réservé qui leur permet de faire passer une partie de leurs idées et de leur volonté. Quant à briser la féodalité bureaucratique, ils frissonnent d'horreur en y pensant. L'aventure de M. Chalandon les en dissuaderait s'ils en avaient quelqu'envie.

LES « PETITS PARISIENS »

On ne saurait décrire le temple du « mal français » sans visiter son saint des saints. Finalement, la perfection bureaucratique du centralisme parisien réside sans doute moins dans ses aristo-technocraties que nous venons d'égratigner que dans la masse médiocratique de ses exécutants.

Les « directeurs » sont physiquement dans l'incapacité de gérer eux-mêmes les tonnes de dossiers qui remontent aux services centraux. Il leur est impossible de prendre quotidiennement les myriades de décisions d'attribution de compétence, d'autorisation d'actes ou de distribution de moyens, les arrêtés de nomination, etc. qui appartiennent à l'administration centrale. Généralement, ils n'ont pas le temps de préparer eux-mêmes les circulaires qu'ils proposeront à la signature d'un ministre lequel les paraphera sans les lire quitte à se demander plus tard qui a bien pu lui

faire écrire ce qu'il a édicté.

Les grands commis vivent une vie épuisante. Beaucoup doublent les quarante heures hebdomadaires, qui confèrent le titre de « travailleur ». Néanmoins, à part quelques heures en début de matinée ou en fin de soirée, il leur est interdit de travailler utilement dans la journée. Ils n'ont pas trop d'ailleurs de ces brèves heures matinales et vespérales pour signer le courrier amoncelé dans les parapheurs que le fleuve bureaucratique et centralisateur dépose sur leur bureau en couches sédimentaires successives derrière lesquelles ils disparaissent parfois aux yeux du visiteur. Souvent, ils n'ont pas même assez de ces heures-là et ne sauraient lire ce qu'ils signent. Dès neuf heures jusqu'à vingt heures passées, les grands commis sont absorbés par les commissions, les réunions, les comités et les conseils auxquels ils appartiennent nécessairement. Ont-ils quelques heures de répit, ils les retrouvent truffées des audiences qu'ils doivent accorder aux parlementaires, aux élus locaux ou aux responsables administratifs provinciaux montés à Paris pour prendre les ordres, pour solliciter des autorisations ou arracher les crédits. Pour ce qu'il leur reste de temps, le téléphone est là qui le détruit aussi sûrement que les mites rongent l'étoffe. C'est une vie épuisante, comme toutes celles qui reposent sur l'ivresse d'un pouvoir illusoire et l'étourdissement d'un emploi du temps surchargé de futilités. Ils sont nombreux les « Directeurs » à éprouver un sentiment de vide et d'inutilité de leurs efforts broyés dans cette grande machine qui moule tant de grain et qui donne si peu de farine. Rougés d'un système, ils se sentent individuellement incapables de s'y soustraire.

Pour pallier leur incapacité à dominer la masse des décisions prises sous leur couvert, ils doivent nécessairement charger leurs adjoints d'y pourvoir. Mais la réunionite, le téléphone et la reprographie ont définitivement rendu le centralisme infernal de telle sorte que les journées de ces commis ressemblent de plus en plus à celles de leurs patrons. C'est pourquoi incapables de pourvoir eux-mêmes aux tâches que ces derniers leur délèguent, ils les transfèrent à leur tour à leurs collaborateurs. De décharge en décharge, des décisions essentielles en arrivent à être effectivement prises par des fonctionnaires subalternes. Ceux-ci y prennent goût et les subdélégations de fait tendent à se transformer en procédure ordinaire.

Les décisions prises par les chefs ne peuvent produire leurs effets que si elles reçoivent l'agrément des subordonnés. C'est ainsi que l'on voit des secrétaires d'administration déclarer caduques des décisions prises par un Directeur de ministère et notifiées au responsable provincial intéressé, motif pris de ce que les dites décisions étant intervenues avant l'entrée en fonction de ladite secrétaire, cette dernière n'a pu les étudier préalablement et que, par conséquent, elle ne saurait les endosser et par suite les exécuter. C'est pourquoi dans les couloirs des services centraux on voit rôder de puissants personnages administratifs provinciaux qui attendent patiemment à la porte de bureaux surpeuplés de sous-chefs. Ils viennent plaider devant eux, bien souvent auprès d'un simple agent de bureau, un dossier qu'ils défendent, parfois avec succès, depuis des mois auprès des grands chefs. De directeur en sous-directeur, de sous-directeur en chef de bureau, de chef en sous-chef, et de sous-chef en secrétaire, ils arrivent

enfin au bout de leur calvaire fonctionnel prêts à user de toute leur diplomatie, à faire étalage de leurs convictions, bref à séduire ce dernier détenteur du pouvoir qui leur permettra d'affirmer leur puissance dans leur province. *The last but not the least**

On peut humainement comprendre que le sentiment de la puissance qui leur est ainsi dévolue grise ces humbles employés qui la reçoivent. Elle les dédommage de la grisaille de leur vie quotidienne, des servitudes des transports pléthoriques et exténuants, de l'insupportable entassement anonyme que subissent les parisiens, de la médiocrité de leurs conditions de travail et de leurs salaires. Bref, elle est l'avvers de la médaille parisienne qu'ils exhibent comme une Légion d'honneur.

Certains ne savent pas résister à l'ivresse de la puissance. Ils l'exercent avec cet autoritarisme hautain et abusif dont parlait Montesquieu en constatant que tout homme auquel on confère du pouvoir est porté à en abuser. Beaucoup cependant font preuve d'un bon sens et d'une accessibilité à la logique et aux arguments d'intérêt général qui justifieraient leur promotion à des postes supérieurs... si cela ne risquait pas de leur faire précisément perdre leurs responsabilités suprêmes. Dans le meilleur des cas, ils décident en fonction d'une politique qu'ils auto-définissent et qui peut coïncider passagèrement avec celle de leurs chefs. Dans la pire des hypothèses, et non dans la plus exceptionnelle, ils agissent à raison de leur bon plaisir,

(*) Les exemples cités sont évidemment tirés de faits vécus et de scènes vues. Il suffirait de débrider les ressentiments que peuvent nourrir ceux qui doivent recevoir chaque semaine de telles leçons d'humilité pour composer une encyclopédie de l'humiliation administrative qu'engendre un tel système de prise de décisions.

tel, pensent-ils, qu'un souverain doit le faire. Dans certains cas, l'humour éclaire le système d'un rayon de fantaisie et la réalité dépasse la fiction courtelinesque de ce célèbre jeu de fléchettes au moyen duquel fut décidé le sort de Clochemerle.

Certains seront portés à attribuer quelques vertus à ce système qui humilie les chefs provinciaux en leur faisant redescendre tous les échelons hiérarchiques dès qu'ils foulent le sol parisien. D'aucuns y verront une sainte application de l'évangile qui promet d'abaisser ceux qui se seront élevés et vice-versa. Peut-être même ce triomphe de la médio-bureaucratie constitue-t-il les prémices du centralisme démocratique ? En ce qui nous concerne, en tout cas, nous y voyons une dégénérescence du système centralisateur lui-même. C'est le comble du *séparisianisme* qui révèle son essence colonialiste.

Ainsi, s'installe un système parfaitement bureaucratique que corrige seule l'anarchie des administrés. Du public, il passe au privé par la pratique d'une décentralisation des grandes entreprises qui installe des usines en province et retient le pouvoir managérial à Paris.

UNE FRANCE AUTO-COLONISEE

D'un point de vue provincial ce type d'organisation n'a pas seulement l'inconvénient d'être dérisoire, inefficace et particulièrement onéreux ; il doit surtout être contesté parce qu'il dégénère nécessairement en système socio-politique de type colonial.

Dire que la France vit en grande partie de nos jours dans un système de type colonial n'est pas un slogan politique mais la constatation objective d'une réalité sociale, économique et politique. Elle n'est dissimulée qu'à ceux qui n'exercent pas de responsabilités ou qui les exercent de Paris et à Paris. Quant à ceux qui les assument en province, eux ne peuvent l'ignorer mais ils doivent reconnaître que le système s'est établi de façon si naturelle et si douce, si progressive et si insidieuse que la grande majorité des dirigeants français font du colonialisme administratif innocemment, sans le savoir, sans même s'en rendre compte. L'espoir est donc permis. On peut penser qu'il n'est pas vain de leur ouvrir les yeux et de les amener à mettre en place progressivement un autre système plus conforme aux intérêts véritables et unitaires de la Nation.

Pour le présent, le pouvoir réel est disséminé dans les millions de mains des petits parisiens qui gouvernent quotidiennement la France sous l'autorité ou, plus souvent, sous le couvert de l'élite technocratique concentrée à Paris. Les chefs provinciaux sont quelquefois convoqués aux palabres, appelées commissions, organisées par cette dernière et qui absorbent une grande partie de leur énergie et de leur temps. Ils profitent de leur passage dans la capitale pour arpenter les couloirs des ministères, comme nous l'avons vu, et demander humblement aux membres de la bureaucratie subalterne de bien vouloir faire sortir ou aboutir un dossier qui leur permettra de justifier leur titre et de prouver l'existence de leur pouvoir à la tribune provinciale qu'ils sont censés gouverner. Leur argument suprême lorsque le petit parisien résiste à leur

supplique réside dans l'éventualité d'une danse rituelle de la tribu dans les rues ou sur les routes. Généralement, celle-ci a pour résultat d'émouvoir les grands chefs parisiens ce à quoi ne tiennent pas les petits.

Un tel système n'est ni rationnel ni raisonnable. Il ne relève pas de la démocratie et il conduit à la « médiocratie ». Il n'est pas digne de la France. Il est moralement insoutenable car il repose sur l'existence de deux catégories de français.

Sans doute une bureaucratie provinciale ne serait-elle pas plus aimable pour ceux qui n'aiment pas le bureaucratisme. Il ne suffit pas de décentraliser pour humaniser et pour faire prévaloir l'intelligence ouverte sur la bêtise obtuse. Il est des tyranneaux de province qui n'ont rien à envier aux minidictateurs parisiens. Il n'en reste pas moins vrai que le *séparisianisme* ajoute au bureaucratisme un parfum de racisme géographique qui le transforme en colonialisme.

Assimiler le *séparisianisme* à un colonialisme paraîtra outré aux uns, peu habile aux autres. Dans la France actuelle, à peine remise des traumatismes de sa décolonisation extérieure, ce mot tabou agit comme un fer rouge sur la sensibilité de nos contemporains. A beaucoup, son emploi semblera inconvenant. Mais, après Alain Peyrefitte, nous l'avons dit de prime abord, le mal français est si grave et si profondément enfoui dans la conscience nationale qu'il ne convient plus d'être convenable si l'on veut en parler correctement et agir efficacement. Au risque de demeurer à la surface des choses, il faut préférer le risque de déplaire, à condition d'être particulièrement clair sur ce point précis, capital et délicat.

L'auto-colonisation française, dont il est traité ici, n'est point celle qui a procédé de la conquête de leur royaume hexagonal par les rois de France. Quelqu'aient été les erreurs, les fautes voire les méfaits d'une unification politique qui n'a pas été sans contreparties avantageuses et bénéfiques, l'assujettissement historique de certaines provinces dotées d'une originalité culturelle, linguistique et institutionnelle qui leur permettait de se targuer d'être des nations, appartient au passé. Ce n'est pas de cette domination-là dont nous parlons, mais d'une autre qui s'instaure insidieusement sous nos yeux, sans avouer ni sa nature, ni ses buts. Elle n'a pas même pour elle la prestance et le prestige des aventures militaires. Elle procède d'un travail de termites et non d'un vol de bourdons. La taupe est son fétiche non pas l'aigle.

Le séparatisme parisien est un système de type colonial au sens strictement économique et social du terme. Etabli au profit d'une métropole nationale dominatrice et démesurée, le *séparisianisme* règle les compétences et attribue les pouvoirs à raison du lieu de leur exercice et non en considération du niveau de responsabilité, du grade ou de la fonction.

Cette auto-colonisation de la France est en bonne voie d'achèvement mais elle n'est pas irréversible. Elle est d'autant plus insupportable qu'elle s'est établie aux accents de l'égalité, de la liberté et de l'unité.

*
*
*

LE PARISIENISME

C'est à Balzac que l'on doit, semble-t-il, ce mot qui a fait florès laudativement avant de prendre un tour narquois, voire péjoratif. Laissant le bon sens aux provinciaux et l'esprit d'entreprise aux étrangers, les parisiens revendiquent deux monopoles : l'élégance et l'esprit. Il y ont gagné la réputation d'être légers et spirituels. Réputation surfaite comme bien d'autres. Réputation acquise, comme toutes les autres, grâce à un art consommé des relations publiques appliqué avec une persévérance séculaire. « Il n'est bon bec que de Paris », disait déjà ce chenapan de François Villon et depuis lors Paris n'a pas tari d'éloges sur lui-même, sur ses bons mots et sur son intelligence laissant à de moins brillants la touchante modestie. Poètes, littérateurs et théâtraux, battant le pavé de Paris ou hantant les salons, ont rivalisé d'adulation, d'empressement et de magnificats retentissants : « Cité éternelle », « perle de la civilisation », « phare de l'intelligence universelle », « ville lumière de l'esprit », « berceau des arts », « temple du bon goût », « gloire des muses », « ornement du monde », « lieu de délices », « bureau des merveilles », « cité du bel esprit et de la galanterie », « siège des amours », etc. On n'en finirait pas d'enfiler ce collier de perles qui constitue la « guirlande de Paris » (16).

Les agents de publicité, inventeurs de ces slogans sans vergogne et propagateurs de la gloire parisienne, ne furent pas tous des auteurs de premier plan. Nombre d'entre eux, cependant, sont ceux-là mêmes qui illustrèrent les lettres françaises dans les siècles où elles furent universelles. La Fontaine, Racine, Molière, Pascal ont fait leur cour à Paris. André Chénier, Alfred

de Vigny, Victor Hugo ont chanté dans les chœurs le « *gloria in excelsis Luteciae* » avant que ce dévôt de Péguy n'en arrive à prendre Paris pour Lourdes :

*« Sainte mère de Dieu
Voici ta ville
D'où sept cent mille feux
Brûlent le Monde ».*

La concentration des élites et des fortunes par une monarchie désireuse d'en vider les provinces a créé en France une impression de fossé intellectuel et culturel qui ne fut ressentie nulle part ailleurs. En Italie, sa grande rivale en sciences, arts et lettres, Rome n'éclipsa jamais, ni Florence, ni Venise, ni Bologne. Pendant que se forgeait l'uniformisation monarchique de la France, en Angleterre, c'est-à-dire chez son ennemie politique et sa concurrente économique par excellence, la noblesse demeurait sur ses terres et la bourgeoisie était assez forte pour imposer ses valeurs essentiellement provinciales et un puritanisme hautain qui aurait contrecarré de toutes façons la religion de Paris. Sans doute peut-on penser que les flatteries des artistes et des poètes n'étaient pas dénuées de soucis alimentaires. Pour recueillir des miettes du festin social, il vaut mieux louer les riches et les puissants que leur parler des vertus des humbles et des pauvres. Les deux arguments se rejoignent cependant pour conduire à constater que c'est bien d'une façon comme d'une autre la concentration parisienne qui a engendré cette adulation de Paris, des parisiennes et des parisiens ; de leurs goûts et de leurs manies, de leurs défauts et parfois de leurs vices ; cette adulation et cette auto-satisfaction que l'on nomme parisienisme.

Comme l'entreprise puissante qui crée son image de marque à coups de réclames, de publicité et de « relations publiques », Paris a créé et fait répandre universellement ce parisianisme qui assure sa clientèle et lui permet d'asseoir ensuite sa domination. Le *séparisianisme* engendre le parisianisme car celui-ci le conforte, le nourrit et l'inspire.

Toutes les gloires littéraires françaises ne se sont pas cependant pâmées devant Paris et les parisiens. La guirlande de roses que nous avons évoquée n'est pas sans épines. Christine de Pisan admonestait ses « folz habitants sans confiance ». Lorsque Villon parle « du bec de Paris », c'est au culot de ses « haranguières » qu'il se réfère plus qu'au langage fleuri de ses muses. Rabelais ne prétend-il pas définitivement que « le peuple de Paris est sot par nature, par bécarre et par bémol ». Honoré de Balzac fustige cette « vallée de plâtras... remplie de souffrances réelles et de joies souvent fausses... agitée et versatile ». Déjà en 1867, Louis Veuillot comparait Paris à « une inondation qui a submergé la civilisation française et l'emporte tout entière en débris ».

La contestation du parisianisme ne date pas d'aujourd'hui, mais ce qui est peut-être nouveau depuis quelques années, c'est que les provinciaux qui crient « *Paris ça suffit !* » (17) paraissent décidés à employer à l'encontre du *séparisianisme* les armes mêmes du parisianisme. Ils ont perdu ce complexe d'infériorité créé, inculqué et développé par les parisiens pour assurer la domination des provinces persuadées de leur insignifiance et de l'épaisseur de leur esprit, craintives, admiratives, désireuses d'imiter, certaines de le faire maladroitement et ridiculement.

LE COMPLEXE DE CATHERINE

Etre provincial n'est-ce pas avant tout se montrer incapable d'être parisien et d'atteindre à cette finesse d'esprit, de grâce et de perception qui est l'essence de l'intelligence, le piment de la vie et le sel de la terre. La réussite et la gloire du parisianisme est d'avoir convaincu la France entière, et pendant quelques siècles une bonne partie du monde, que son esprit était l'Esprit. « N'est-ce pas que je n'aurais pas assez d'esprit pour Paris ? Je suis persuadée que si j'avais été comme les femmes de mon pays qui y vont en voyageant, on ne m'y aurait jamais donné à souper ». Quelle est cette bonne bourgeoise provinciale complexée, si peu sûre d'elle-même et si peu dominatrice ? Est-ce Guilaine de Lille, Blandine de Lyon, Fanny de Marseille, Annie de Bordeaux, Soizic de Landerneau ou telle autre de tel autre lieu ? Non, c'est Catherine II, Impératrice de Russie. Comme la perfection de la foi, le comble du parisianisme réside dans le sentiment d'indignité du catéchumène.

LA COOPTATION

Le parisianisme n'est pas une simple disposition d'esprit comme le provincialisme. C'est une appartenance. On intègre le Tout-Paris non par adhésion mais par admission et il ne suffit pas de demeurer dans la capitale, ni même d'y être né pour être naturalisé parisien, pas plus qu'il n'est nécessaire d'être fondamentalement progressiste et réellement intel-

lectuel pour être sacré « intellectuel de gôche ». Il s'agit en fait d'un conformisme, pire même d'une secte. Pour en être, il faut être initié, faire ses preuves par copie conforme, observer les rites, reproduire les mille signes mystérieux qui attestent de l'initiation. Il faut adopter les tics linguistiques et émettre les opinions à la mode comme il faut, quand il faut, où il faut. Il faut être « in », c'est-à-dire en plein dedans car, perfectionniste, le vrai parisianiste ne supporte pas l'à-peu-près.

ECHANTILLONS

Hydre à cent mille têtes, le parisianisme a cent aspects et mille facettes. Les décrire tous relève d'une thèse de sociologie non du pamphlet. Nous nous bornerons à quatre des traits qui nous paraissent figurer parmi les plus saillants ou les plus actuels. Les deux derniers se rapportent à l'élite parisianiste, car le parisianisme a ses degrés. Sa quintessence est un snobisme intellectuel et aristocratique, proprement cérébral. Son foyer est Saint-Germain-des-Prés, sa résidence se trouve dans le seizième. C'est celui des muscadins de l'aristo-technocratie et des merveilleuses du « emélaïfe » militant. C'est le fin du fin de cette *intelligentzia* parisienne interlope et apatride qui prétend régner sans partage sur les esprits du monde entier et qui considère les provinces tout au plus comme un lieu de récréation, comme un vivier de cobayes ou... pour le moment, comme des bancs d'essai de ses chimères écologiques. C'est la partie la plus haïssable du parisianisme car la plus impitoyable. Nous le verrons en soulignant son cannibalisme et le terrorisme intellectuel qui émane

d'elle. Avant, il nous faut parler de deux autres manifestations du parisianisme, moins cruelles sans doute mais non moins graves car plus démocratiques donc plus répandues, plus profondes et plus puissantes.

AU BONHEUR DES DAMES

Le parisianisme doit beaucoup aux femmes car les femmes croient devoir beaucoup à Paris. Depuis les harengères et les bourgeoises de Villon jusqu'à la petite oie en quête de complexes décrite par Françoise Mallet-Joris et chantée par Marie-Paule Belle, la parisienne a toujours donné au monde et particulièrement aux provinces, l'image d'une femme libérée des assujettissements qui formaient sans conteste la principale caractéristique de la condition féminine dans la civilisation artisan-agricole et rurale qui régnait sur tous les continents. Que cette réputation soit bien surfaite et qu'elle l'ait toujours été ne change rien à l'affaire. Les « petites femmes de Paris » étaient loin d'être un échantillonnage significatif des demoiselles et des dames parisiennes, mais de leur réputation ambiguë de femmes faciles, les parisiennes tiraient quelques plaisirs du péché sans le commettre : elles fautaient par Mimi Pinson et par même Crevette interposées. Elles flirtaient avec le monde entier, en évitant d'avoir le moindre amant. Combien de femmes n'enviaient-elles pas la parisienne de jouir d'une telle situation où la femme trouve son compte dans ses désirs les plus antinomiques. Combien d'Emma Bovary n'ont-elles pas rêvé d'être une Juliette Récamier ?

Récemment un hebdomadaire féminin (18) publiait deux longues lettres de lectrices provinciales (?) sous le titre : « la province se révolte ». La première expose de nombreux griefs qui forment l'objet et la trame de notre pamphlet au point que j'eus l'impression, désagréable pour un auteur, d'avoir été lu par-dessus l'épaule en train d'écrire. La seconde est une lettre d'amour à Paris qui reprend l'éternelle opposition des parisiens gentiment anticonformistes et des provinciaux grossièrement bourrés de préjugés. Il serait juste et facile, trop facile sans doute, de répondre à cette amoureuse que l'anticonformisme qui la séduit conduit à un autre conformisme aussi oppressif que le premier. Le libéralisme dont se targuent les parisiens, qui se vantent de ne pas connaître des voisins qu'ils côtoient depuis vingt ans, n'est qu'une forme de leur égoïsme monstrueux dont nous parlerons dans un instant car il est l'une des composantes du parisianisme. Il nous paraît préférable cependant de renvoyer le lecteur à cette lettre d'amour car entre ses lignes, il lira ce qui fait que tant de femmes aiment naturellement Paris. Il faut préciser cependant que toutes les raisons données valent essentiellement pour la catégorie des femmes dites « petites bourgeoises ». Elles se situent dans les professions libérales ; les fonctions d'accompagnement du tertiaire supérieur, c'est-à-dire les métiers de bureau ; l'enseignement ; les professions para-médicales ou péri-scientifiques ; leur mari est cadre d'entreprise ou fonctionnaire des cadres B ou A. Elles ont quelques loisirs, un peu d'argent, une instruction secondaire ou supérieure d'après 68.

L'attachement de ces parisiennes qui vivent parfois à une bonne heure de train et de métro du cœur

du Paris de leur cœur est un fait d'expérience que révèle toute opération de décentralisation industrielle ou administrative. Combien de candidats de valeur à un poste de promotion en province renoncent-ils, *in extremis* et navrés, à l'offre qui leur est faite en avouant que leur épouse se refuse à quitter la région parisienne ? Deux sur trois au moins, répondront ceux qui ont tenté ou conduit de telles opérations. J'ai pour ma part reçu des confessions désolantes d'hommes compétents et intelligents qui auraient voulu vivre en province une vie professionnelle plus calme, une vie individuelle plus riche et une vie familiale plus pleine que celles qui leur sont réservées en région parisienne et qui renonçaient au dernier moment devant le refus absolu de leur femme de vivre en Bretagne.

Le conservatisme naturel de la femme, l'attachement au lieu familial d'un foyer qu'elle a aménagé, les difficultés que rencontre une nouvelle venue à se faire des relations en province n'expliquent pas seuls cette résistance au changement de résidence. Parmi les arguments invoqués revient toujours au premier rang la proximité des musées, des théâtres, des cinémas et des magasins. Les théâtres qui ferment faute de clientèle et les cinémas qui périclitent malades de la télévision sont des prétextes intellectuels flatteurs mais faux. Quant aux musées, ils font chic dans les motifs, mais il suffit de les fréquenter effectivement pour savoir qu'on y rencontre plus d'américaines que de parisiennes et plus de provinciales que de banlieusardes. Restent les grands magasins. C'est vrai qu'ils regorgent de ces parisiennes-là, des petites filles de mesdames De Boves et Marty. Elles viennent y chercher les frissons de la tentation que cet entomologiste de Zola a si bien

décrit dans le « Bonheur des dames ». Cette raison-là est sincère mais elle est sincèrement déraisonnable.

75 — 92

93 — 94

Le second trait du parisianisme commun que nous voudrions souligner est un égocentrisme superbe et dédaigneux. Pour de nombreux provinciaux, il est symbolisé par le style de conduite automobile des parisiens en vacances. Soit par habitude, soit par défoulement, ils prouvent une virtuosité et une supériorité affichée par des comportements qui surprennent leurs antagonistes et leur font émettre comme un juron : « encore un parisien ! » A tort ou à raison, à raison croyons-nous, dans toutes les provinces la superbe parisienne passe pour le trait dominant commun aux parisiens de toutes conditions. Gabriel Domenech en a fait le thème principal de son livre (19) qu'il a parsemé d'exemples de cette monstrueuse vanité qui ramène tout à ce qui se produit à Saint-Germain-des-Prés, à ce qui se dit dans le seizième, à ce qui se montre à Beaubourg, à ce qui se vend à Paris, au temps qu'il fait sur la région parisienne, ... etc. Il suffit de suivre une heure d'information de la radio ou de la T.V. « nationales » pour être témoin de l'égocentrisme parisien absolu, d'un égoïsme vaniteux quasi-touchant de naïveté. De grâce, que France I redevienne le « poste parisien » et qu'on nous accorde en compensation des émissions provinciales, comme celle d'Henri Kubnich animée par Lucien Jeunesse qui dans la France entière détient un record d'écoute et de longé-

vité. Nous reviendrons dans quelques pages sur le sens et la portée de ce parisianisme qui confisque les ondes françaises. L'égocentrisme qui nourrit le parisianisme est un sujet inépuisable. Il devrait donner lieu à un concours d'anecdotes et pour notre part, à titre d'échantillons, nous nous contenterons de fournir deux perles à son collier.

La première est d'ordre tout à fait matériel. L'autoroute A 6 traverse aux environs de Charny l'extrémité du Gâtinais. Dans cette région charmante qui ressemble à une Sologne apprivoisée, des centaines d'hectares ont été transformés en résidences secondaires. A une heure et demie de Paris, des parisiens aisés peuvent jouir de longs week-ends pseudo-écologiques. Une sortie spéciale a été aménagée sur l'autoroute à péage. Toutefois, vous la cherchez vainement si vous venez d'Auxerre, de Mâcon ou de Lyon ; de même, vous ne pouvez rejoindre l'autoroute que si vous allez dans la direction de Paris. Si vous venez de l'ouest ou du centre pour rejoindre ces villes de province, vous devrez emprunter pendant plus de 30 kms l'étroite départementale qui longe l'A 6 jusqu'au péage d'Auxerre. Aucune plaque n'indique cependant au péage de Sépeaux : « accès réservé aux parisiens ». Tel est pourtant le fait. Il est remarqué par les étrangers car nulle part ailleurs qu'en France une telle manifestation d'égocentrisme capital n'est concevable. Or, soit par leurs impôts, pour la part financée par l'Etat, soit par leur péage les provinciaux paient l'A 6 tout comme les parisiens.

La seconde est d'ordre politique ou plutôt électoral. Le 27 janvier 1977, vers 19 h 25, le futur maire de Paris, Jacques Chirac, sacrifiant aux dieux

parisiens et parlant d'urbanisme municipal, disait textuellement : « La tour Montparnasse est une erreur... justifiée par la nécessité d'offrir une gare moderne aux parisiens ». *Ma Doue benniguet!* où allons-nous devoir aller prendre nos trains maintenant nous bretons, vous manceaux, angevins ou normands du Cotentin? Si nous sommes privés de notre gare Montparnasse, comment pourrions-nous venir à Paris en foule, chaque semaine pour rendre compte, prendre les ordres, faire notre cour... ?

LE CANNIBALISME PARISIEN

« Ah parisiens, parisiens — disait Voltaire — , vous ne savez que danser autour des cadavres de vos frères ». Le cannibalisme est le passe-temps favori du Tout-Paris. Tous les soirs, les potins amuse-gueules, la soupe à ragots, les épices du scandale, le rôti de vertus, le canard au sang des autres, le chaud-froid de réputations, je passe des plats et des meilleurs, sont servis dans ces dîners de viandes saignantes où se font et se défont les hommes qui gouvernent la politique, les arts et les lettres.

Chaque semaine dans ces domaines et en ces lieux un homme monte. C'est pour le mieux dévorer les semaines suivantes qu'il est hissé sur un piédestal ou pour mieux dire un présentoir. C'est pour le rendre plus succulent qu'il est gavé de louanges aussi surfaites que les critiques qui l'accableront dans quelques jours. Le cannibalisme parisien n'est pas seulement un passe-temps de salon, c'est un travail de bureau. Un

déjeuner solitaire dans un de ces innombrables restaurants parisiens où les membres de l'aristo-technocratie déjeunent est singulièrement instructif pour peu qu'on ait l'oreille ouverte aux propos des tables voisines et l'air absorbé par une lecture. On y règle les comptes plus souvent que les additions. Les technocrates y pratiquent l'art de la tauromachie aux dépens de collègues absents. Les banderilles pleuvent, la muleta virevolte, la mise à mort survient au dessert sans danger puisque le taureau n'est pas là. Les toreros peuvent exercer leur art sans remord puisque leur victime en fait sans doute autant autre part et peut-être contre eux-mêmes.

La « République des petits papiers » (20) est particulièrement friande de ce genre d'exercice qui est à ses membres ce que la concurrence est aux industriels et aux commerçants. Son cannibalisme est aussi politique par emprunt à celui qui décime la « caste du maroquin » (21). A ce niveau, l'exercice est d'autant plus savoureux que la perte des hommes visés met en cause les équilibres politiques et que l'enjeu est l'avenir même de la France. Jacques Chaban-Delmas, parvenu au faite de sa popularité, subit cette curée. Georges Pompidou fut l'objet d'un cannibalisme singulièrement macabre dès lors que se manifestèrent les signes de l'irréversible maladie qui l'emporta. Ce fut le prélude de l'agonie de la Ve République. Valéry Giscard d'Estaing, après avoir été le « bien-aimé » pendant six mois, connaît les affres de ce banquet où ses ennemis et certains de ses amis se repaissent de sa chair politique, de ses faiblesses, de ses hésitations et de ses générosités. Dans les rangs de son propre parti, Mitterrand sait qu'il sert déjà de mets en

prévision d'une succession qu'il importera d'ouvrir dès qu'il aura remis le P.S. en charge des affaires.

Certes, ce cannibalisme est propre à la politique avant d'être parisien. Il est de tous les temps et de tous les lieux sans doute. Il n'en reste pas moins vrai qu'il est plus constant, plus cruel, plus inextinguible à Paris que partout ailleurs. La concentration d'une élite techno-politique qui s'y bouscule ; les souvenirs d'une vie de cour portée à sa perfection par les rois de France et les empereurs des français ; la centralisation des pouvoirs, de tous les pouvoirs, multiplient et aiguïssent ces appétits cannibales inhérents au Pouvoir et à son exercice.

Un dernier exemple de ce cannibalisme parisien sera pris dans la littérature la plus récente. « *Un soir à Saint-Germain-des-Près* » de Jean Cau, est d'ores et déjà un succès bien parisien. C'est un chef d'œuvre en la matière. Le plus étonnant n'est pas de voir un pamphlétaire qui s'est juré de démythifier l'intelligentzia parisienne de gauche mettre en pièce un de ses monstres sacrés : c'est sa guerre et ses ennemis ne sont pas privés de dévorer le cardinal Danielou mort en ses œuvres pieuses. Ce qui est plus instructif pour un provincial, c'est d'observer la ruée vers le buffet des admirateurs de l'objet du festin pour y participer, d'admirer leurs faux airs horrifiés, leurs frissons de vertu feinte et l'art consommé avec lequel ils en rajoutent. Bon appétit messieurs !

UN TERRORISME INTELLECTUEL AU SERVICE D'UNE DICTATURE CULTURELLE

Le quatrième et dernier trait du parisianisme qu'il convient de mettre en relief n'est pas le moindre. Ici l'on quitte le ridicule pour aborder l'odieux. Le terrorisme intellectuel n'est pas le privilège de l'intelligentzia parisienne. Des provocateurs culturels provinciaux n'hésitent pas à recourir à des procédés violents, mais n'est-ce pas précisément dans une réaction contre l'oppressive uniformisation du parisianisme qu'ils cherchent une excuse à défaut d'y trouver une justification. La terreur est le contraire de la liberté. Un terrorisme ne chasse pas l'autre ; il s'y ajoute. La culture est séduction, charme et amour ; elle ne saurait être violente, exclusive et imposée. Le plastic, la mitraillette et l'invective ne seront jamais des pièces à conviction en faveur d'un art de vivre.

La domination culturelle de Paris sur la France, la lente asphyxie des identités provinciales sont des faits trop connus pour que leur existence ait besoin d'être démontrée. Depuis le XVII^e siècle, le leadership moral, intellectuel et culturel parisien n'a cessé de s'étendre sur la France entière. Quelques provinces ont résisté plus longtemps à cette emprise ; elles furent considérées comme retardées de ce seul fait. Si admirable à tant d'autres égards, l'œuvre scolaire de la III^e République fut mise à profit pour donner aux jeunes enfants des régions culturellement insoumises la honte de toute pratique linguistique ou de tout comportement socio-culturel qui ne fut pas calqué sur celui des parisiens, archétypes des français. Par un accord

tacite entre le Vatican et les républicains anti-cléricaux, les évêques n'étaient jamais nommés dans leur province d'origine. Tout ce qui était original ou séduisant dans une culture régionale était officiellement présenté comme un anachronisme, au mieux comme une niaiserie, au pire comme un exemple de retard mental. En Bretagne bretonnante, par exemple, le sabot de l'infamie pendait au cou des élèves qui s'étaient laissés aller à parler leur langue maternelle celle que leurs grands-parents et parfois leurs parents, pouvaient seule comprendre. Dans des lieux publics, on pouvait voir écrit « défense de cracher par terre et de parler breton ». Arrachés de leur terre natale, les conscrits étaient, pour leur bien, soigneusement répartis au sein de régiments casernés aussi loin que possible de leur pays. Ainsi traités, ils avaient l'air aussi idiots qu'il était souhaitable qu'ils le paraissent, autant qu'un parisien qui aurait été obligé de vivre isolé dans un village bigouden en 1900. Mais qui se serait jamais imaginé de lui infliger un tel traitement ? L'humiliation systématique et collective d'un peuple est-elle autre chose qu'une forme de terrorisme moral, intellectuel et culturel ? L'honnête et affectueuse Bécassine devait saluer bien bas Bibi-Gavroche-Fricotin, pendant que ses petits maîtres se tordaient de rire à la lecture de l'odyssée de ces truands bien parisiens de Pieds-Nickelés. Ce que l'école primaire avide d'uniformité avait commencé, le développement des mass-média allait tenter de l'achever jusqu'au réveil des aspirations culturelles provinciales.

Sous-produit d'une bourgeoisie suffisamment riche pour être désœuvrée, l'intelligentzia parisienne tend à imposer à la province ses phantasmes négateurs,

son culte de l'anticulture, son dégoût de l'effort et son pseudo-intellectualisme. Elle entend faire danser à la France entière son dernier tango à Paris ! Non seulement la mode est parisienne, mais la météo l'est devenue et, par exemple, le temps ne s'améliore en Bretagne que lorsqu'elle devient terre de vacances parisiennes.

Alors qu'elles conditionnent la vie et la pensée des français contemporains la télévision et la radio sont, nous l'avons vu, livrées aux parisiens pendant le plus clair des temps d'antenne. On abandonne aux provinces la chaîne réduite à la portion congrue. On offre à Paris une seconde chaîne couleur, alors que nombre de provinciaux sont condamnés au noir et blanc.

Quant aux cultures provinciales et aux langues régionales, réduites au rang de cultures locales et de « dialectes vernaculaires » (*sic*), on ne leur consacre que ce qu'on ne peut leur enlever. La jeunesse intelligente de Paris est plus préoccupée de la négritude que des aspirations culturelles provinciales. Si elle en a cure, c'est pour en percevoir et en récupérer le seul côté contestataire ou pour s'encanailler dans quelques *festou noz* vacanciers.

Le plus triste c'est que cette dictature culturelle n'est pas spirituelle. Les contestataires parisiens sont tristes et acides, parfois drôles mais souvent ridicules, toujours pleins d'eux-mêmes mais rarement pleins d'humour. L'intelligentzia parisienne s'admire mais elle ne s'aime pas, elle n'aime pas les autres. Elle n'aime personne. Dénigrant tout, sa dictature répand la tristesse sur la France entière.

Nous avons vu plus haut comment et au profit de

qui est organisé le trust du 1 % (9). Les affaires culturelles sont évidemment des affaires de Paris et parfois des affaires tout court pour les parisiens.

Fruits aigres et potions amères

UN CAHIER
DE DOLEANCES

Au travers des exemples et des chiffres donnés, dans les pages qui précèdent, pour décrire le *séparianisme*, analyser sa nature et décrire ses mécanismes, on aura déjà perçu quels sont ses fruits. Ils sont aigres, car ils traduisent des conséquences désastreuses au regard de l'égalité des français et de l'unité de la France.

La séparation des fonctions sociales, économiques et intellectuelles, qui traduit concrètement le *séparianisme*, aboutit à créer une flagrante inégalité géographique des chances et conduit à vider les provinces de leurs valeurs humaines et de leurs richesses. Ces deux fruits du séparatisme parisien s'accompagnent

d'une autre injustice qui en résulte et consacre le caractère aberrant du système. La surconcentration urbaine et la centralisation croissante des fonctions dominantes à Paris ruinent la France tout entière. Le « surcoût parisien » qui grève toutes les activités pèse sur les provinces comme un impôt inique, comme un véritable tribut prélevé par la métropole.

Bien d'autres conséquences matérielles et morales du *séparisianisme* pourraient être mises encore en relief. Le cahier des doléances provinciales est loin d'être clos. Avant de le refermer, en ce qui nous concerne et pour cette fois, nous pensons qu'il ne sera pas inutile de souligner une dernière conséquence du *séparisianisme*, la plus importante de toutes peut-être au regard de l'avenir politique de la France. Ce n'est pas encore un fruit, mais c'est déjà une graine ; c'est l'amorce d'une fracture politique qui après deux siècles de jacobinisme dominant pourrait bien un jour casser les masses bipolaires qui se partagent apparemment l'opinion des français d'aujourd'hui.

C'est alors sans doute que pourra s'opérer la réunification de la France car l'abaissement de Paris ne pourra naître que d'un véritable bouleversement politique, à moins que, prenant conscience de l'impasse dans laquelle le *séparisianisme* les conduit eux-mêmes, les pouvoirs et les parisiens prennent l'initiative d'une véritable décentralisation régionale. De toute façon, les potions à prendre seront amères.

LA REPRODUCTION ENARCHIQUE

L'inégalité des chances atteint d'abord la jeunesse provinciale. Nous avons déjà évoqué ce problème en parlant de la domestication des jeunes élites comme moyen de concentration des talents à Paris et comme manifestation du *séparisianisme*. Quelques exemples et chiffres complémentaires permettront de mieux mesurer l'injustice dont souffre la jeunesse provinciale. Dans son livre sur la « *Démocratie Française* », Valéry Giscard d'Estaing a lui-même évoqué ce problème à propos du recrutement de l'E.N.A. dont il est un pur produit et le plus beau fleuron. A cet égard, cette grande école est un symbole parce qu'elle fournit effectivement l'encadrement et les troupes d'élite de la technostructure qui gouverne la France et la sépare en deux. A son encontre, le reproche de *séparisianisme* est général, constant et maintenant admis de tous. Si banal qu'il soit, il a paru insupportable aux responsables de l'E.N.A. de le voir repris à son compte par le chef de l'Etat. Aussi, son ancien Directeur, M. Racine écrivait-il récemment dans « *Promotions* » (22) que les affirmations du Président de la République « sont une caricature de la réalité qui est nettement plus nuancée sans être satisfaisante... Les vrais parisiens * constituent un peu plus de la moitié ; ** un quart appartient à la catégorie des vrais provinciaux, un quart est constitué de « mixtes », c'est-à-dire de provinciaux venus

(*) Qu'est-ce à dire ?
(**) des élèves de l'E.N.A. Il n'est pas précisé s'il s'agit seulement de ceux qui sont recrutés au « concours externe » ou si la statistique porte sur l'ensemble des élèves.

simplement terminer leurs études supérieures à Paris ». Quand on a pu apprécier les remarquables qualités intellectuelles et morales de M. Racine et de ses collaborateurs, on ne peut qu'être frappé de la faiblesse d'une défense qui ressemble plus à un aveu qu'à la réfutation du parisianisme de l'E.N.A. En admettant même que les chiffres avancés ne puissent être discutés, ils montrent clairement deux choses à savoir que, d'une part, à qualités égales, un jeune indigène parisien a 4 ou 5 fois plus de chances d'être apprenti énarque qu'un jeune provincial et que les jeunes qui font leurs études à Paris, qu'ils en soient originaires ou qu'ils aient été naturalisés par voie de scolarité (23), fournissent plus de 75 % des membres de l'énarchie.

Comment expliquer une telle discrimination ? Les défenseurs du système et de l'E.N.A. se bornent à minimiser une situation qu'ils considèrent comme un état de fait résultant de la force des choses. En clair, cela signifie qu'elle serait le résultat naturel de différences de niveaux et de capacités intellectuelles, ou de valeur des corps professoraux, ou des deux facteurs réunis. Aux yeux de beaucoup ce sont les seules explications vraisemblables puisque l'objectivité des examinateurs et la régularité des concours ne sauraient être mises en cause ce qui est d'ailleurs parfaitement exact. Or, si ces arguments ne sont jamais publiquement avancés par les défenseurs de l'E.N.A. telle quelle est, ils y pensent souvent si fort que dans les conversations privées, ces « constats » transparaissent avec une clarté aveuglante.

Débatte de ce sujet, nécessairement cher à un ardent défenseur des Universités de province, nous entraînerait trop loin présentement et nous nous borne-

rons à avancer deux arguments expliquant cette discrimination *séparisienne*. Le premier a trait à l'origine socio-professionnelle des élèves. Selon les estimations de M. Racine, 47 à 66 % des pères des aspirants à l'énarchie sont des cadres supérieurs publics, des dirigeants privés ou exercent une profession indépendante. 8 à 12 % sont des cadres moyens de l'administration ou des entreprises. 12 à 16 % seulement sont ouvriers, employés ou petits fonctionnaires. Il est donc clair que l'E.N.A. traduit et reproduit l'élite dirigeante de notre pays. A l'âge où s'opère son recrutement et encore plus à celui où se décide son pré-recrutement, ce résultat est inévitable, car cette élite est précisément concentrée à Paris. L'inégalité des chances d'accès à l'E.N.A. n'est jamais que la reconduction de cette iniquité géographique qu'est le *séparisisme*.

La seconde explication réside dans les processus et dans les critères de sélection d'admission à l'E.N.A. Comme tout corps professionnel, l'énarchie a son vocabulaire, ses recettes, ses procédures, ses méthodes d'analyse, ses modes de pensée et ses tics linguistiques. En tous domaines leur connaissance et leur reproduction aisée constituent la base de jugement de l'agrégation au corps. L'élus est celui qui paraît fait au moule. N'est-ce pas le sens étymologique de formation ? Or, le moule énarque est à Paris jalousement et pieusement conservé sous la protection de Saint-Guil-laume. Plus malléable a été rendue la pâte, mieux elle a été pétrie par les mains des maîtres préparateurs parisiens, mieux elle a levé dans les bannetons de Sciences-Po, plus elle a de chances d'être agréée lors de l'épreuve de jugement de la qualité du pain. Si, en outre, le jeune aspirant a vécu dans un milieu déjà

imprégné des modes de pensées et des idées à la mode de l'E.N.A. ; s'il a grandi parmi ses modèles c'est tout naturellement qu'il acquiert les tics linguistiques, les expressions récurrentes, les méthodes d'analyse et les stéréotypes qui en feront l'oint du seigneur *séparisien*. C'est essentiellement à sa fonction de reproduction de l'élite *séparisienne* que l'E.N.A. doit son recrutement essentiellement parisien.

L'ARBRE DE L'E.N.A.
CACHE LA FORET
DE L'INEGALITE

Comme le note André Passeron (24) dans son commentaire de la défense de l'E.N.A., par M. Racine (25), l'E.N.A. ne présente pas à cet égard une situation et des caractéristiques pires que celles des autres grandes écoles prestigieuses. M. Kosciusko-Moriset l'a bien montré dans son livre sur la « *Mafia polytechnicienne* ». Au risque de se répéter, il faut souligner inlassablement que cette inégalité géographique des chances que subissent les jeunes provinciaux n'est pas la source du *séparisianisme* mais sa résultante car elle découle directement de la séparation territoriale, de type colonial, entre les fonctions « nobles » et les fonctions « viles ». En 1975, le secteur tertiaire, où se situent les premières, représentait 63 % des emplois de Paris, contre 54 % en 1962 (26). Le seul département de la Seine offre 22 % des emplois tertiaires français alors qu'il ne contient que 5,2 % de la population de la France.

La concentration à Paris des fonctions de réflexion, de recherche, de conseil et de commande-

ment ne s'est pas ralentie ces dernières années, bien au contraire. L'étude des faits montre que le privé suit le public dans la séparation des tâches, celles qui relèvent de l'exercice effectif du pouvoir étant réservées aux parisiens. De même, se poursuit une surconcentration des activités productives d'une haute valeur ajoutée (industrie de pointe, recherche) ou sociologiquement nobles (fonctions de sièges, entreprises liées aux activités artistiques ou littéraires, banques et holdings, professions libérales, sociétés de conseils, services de marketing, d'ingénierie, organismes internationaux, etc.)

A ce sujet, il convient de souligner vigoureusement, le processus obligatoirement cumulatif qui nourrit et amplifie ce phénomène dans l'organisation techno-structurelle qui caractérise, selon Galbraith, les sociétés industrielles et urbaines modernes. La concentration des centres de décision publics, dans une région, détermine la localisation, à proximité, des centres privés de décision, c'est-à-dire des sièges, des entreprises du tertiaire supérieur, des laboratoires de recherches et d'une multitude de fournisseurs individuels de matière grise qui doivent demeurer géographiquement proches de ceux qui les font vivre. La proximité des interlocuteurs justifie la concentration croissante des activités nobles à Paris. C'est ainsi que, par exemple, de nombreux établissements industriels localisés en Bretagne qui étaient, il y a dix ans, placés sous l'autorité d'un siège social ou directorial situé dans les pays de Loire, dans le Nord ou à Lyon, sont passés sous la domination d'un centre de décision parisien à la suite des concentrations d'entreprises et des prises de contrôle qui renforcent sans cesse la puissance économique de la technostructure manage-

riale et financière essentiellement parisienne (27).

Vers les années 65/68, un tiers seulement des usines ou services situés en Bretagne dépendait de Paris. En 1975, ils étaient semble-t-il plus de la moitié mais c'est au détriment des autres villes non bretonnes que s'est effectuée cette offensive parisienne qui traduit moins un recul de l'indépendance économique bretonne que celui de toutes les provinces françaises dans l'exercice des fonctions de commandement. C'est un excellent exemple des progrès du *séparisisme*.

En vue d'une thèse consacrée à l'origine socio-professionnelle des hommes qui contrôlent les grandes sociétés françaises, un de nos étudiants a conduit une intéressante enquête portant également sur leur localisation géographique originelle et actuelle. Alors que sont nés en province 70 % des pères et 60 % des mères de ces hauts personnages privés formant l'élite industrielle française, 50 % d'entre eux sont natifs de Paris et 70 % y résident (28). Ces statistiques traduisent clairement l'aspiration *séparisiste* des valeurs humaines et la façon dont elle s'opère sur trois générations.

Pour l'avoir étudiée plus particulièrement, nous connaissons bien l'inquiétante situation de la Bretagne à cet égard. C'est un bon exemple parce que, de même que cette province est en queue de toutes les régions pour le montant du revenu par habitant (29), elle est aussi la plus mal lotie en ce qui concerne l'emploi salarié du tertiaire privé (30). Si l'on réintègre le tertiaire public et que l'on se situe au niveau des emplois du tertiaire supérieur (enseignement et recherche, sièges sociaux, fonctions de décisions publiques ou privées, conseils, etc.) qui constituent

les débouchés normaux des diplômés de l'enseignement supérieur (universités et grandes écoles confondues), on constate que la Bretagne ne peut offrir que 1,3 à 1,8 % * des emplois tertiaires supérieurs existant en France alors qu'elle représente 5 % de la population française, qu'elle fournit 5 % des étudiants français et entre 5,5 et 6 % des diplômés des écoles et facultés. Cela signifie en clair que deux jeunes bretons sur trois qui réussissent leurs études doivent s'expatrier ou accepter une sous-qualification professionnelle. A Paris, les chances d'insertion parisienne pour un étudiant parisien sont exactement inverse : trois pour deux au moins. Cette discrimination est particulièrement injuste car le taux de scolarisation des jeunes bretons est bon et leur taux de réussite est supérieur à la moyenne nationale.

Lorsque la sélection est fondée sur un équipement public significatif du niveau de vie régional, l'inégalité se situe au plan de l'accès aux études et à la profession elle-même. C'est ainsi que pour la médecine, alors que la Bretagne est une région relativement sous-médicalisée, du fait de l'insuffisance des équipements hospitalo-universitaires et de la « sectorisation » géographique du concours, un jeune breton a 50 % de chances de moins qu'un jeune parisien d'être médecin et ceci bien sûr à égalité d'intelligence et de travail. Mais tout peut rentrer dans l'ordre *séparisien*. Paris a trop de médecins et pas assez d'infirmiers. La mobilité des hommes pourra pallier ces inconvénients. Les jeunes médecins manqués de Rennes et de Brest pourront satisfaire leur vocation médicale comme

(*) selon les bases de classification retenues.

brancardiers à Paris. Les surnuméraires médicaux parisiens condescendent à s'installer en Bretagne... si la place n'est pas prise par des anglais, des allemands ou des italiens.

L'exemple de la Bretagne, les chiffres et les secteurs d'activités précités n'ont pas été avancés arbitrairement et pour assouvir une délectation morose. Ils traduisent de façon exemplaire une évidente réalité socio-économique, fruit direct autant qu'amer du *séparisisme*. La puissance, la gloire et l'argent vont géographiquement de pair. Dans notre société technoscientifique et urbaine, là où se trouve le tertiaire supérieur, là se situent les hauts revenus et les fortes moyennes de revenus, là s'exercent les fonctions et les professions dominantes, là s'offrent les emplois aux jeunes les mieux formés. Là, c'est Paris. Ailleurs, c'est la pénurie, la médiocrité ou l'exil. Ça, c'est le *séparisisme*.

L'INEGALITE DES CHANCES ECONOMIQUES

La concentration *séparisienne* des activités de réflexion et de décision a des effets socio-économiques qui ne se bornent pas à l'emploi et à l'avenir de la jeunesse provinciale la mieux formée. Ses conséquences proprement économiques sont mal connues encore, car jusqu'à ces dernières années le « boom français » en masquait les effets. Le ralentissement de la croissance nationale les a mis en relief.

Sur ce plan, nous retiendrons comme exemple celui des entreprises de bâtiment et de travaux publics. Sou-

levons un coin du voile qui recouvre actuellement une opération nationale de domination parisienne des entreprises régionales de construction et de travaux publics. Dans ce secteur dont l'activité relève de chantiers importants qui doivent se succéder aussi continûment que possible, l'information sur les projets des administrations centrales et des collectivités locales est essentielle. Il faut être également en liaison constante avec les grands cabinets d'architecture. Or, les administrations et les cabinets en cause sont évidemment parisiens. Quant aux collectivités locales, elles ne peuvent conduire une opération de grande ampleur qu'avec le concours de subventions et de crédits contrôlés par ces mêmes administrations centrales. Dès lors, les relations suivies entretenues entre les responsables privés, les architectes et les responsables publics jouent naturellement un rôle essentiel dans les prévisions de gestion et les plans de charge. Dans ce secteur, la solidité et même la vie d'une entreprise peuvent dépendre d'une erreur prévisionnelle due à une carence d'informations. La solidarité *séparisienne* et technoscientifique joue donc à plein en faveur des entreprises qui ont un siège parisien muni d'un « staff managerial » bien fourni et bien « introduit ». Plus l'entreprise est grande, mieux est fournie cette équipe dirigeante. A ce moment, « l'introduction » se mue en une complicité où la camaraderie d'école, notamment la camaraderie polytechnicienne, joue un rôle prépondérant dans la divulgation des informations-clefs. Les entreprises dites « nationales » (trauduire : siège parisien et activités sur tous les territoires provinciaux) tirent un avantage décisif de cette situation. Mais le système ne s'arrête pas plus à ce premier acquis que ne se borne aux premières victoires, la volonté

de domination. Entre autres moyens, les entreprises de construction parisiennes dominantes exploitent à fond deux autres moyens de contrôler leur marché national.

Le premier réside dans le procédé des « modèles-types », c'est-à-dire de standards d'hôpitaux, d'écoles, de collèges, de centres d'impôts, de centraux téléphoniques, etc. agréés pour un « prix plafond ». Chaque entreprise nationalo-parisienne est agréée pour un ou plusieurs modèles types, ce qui lui permet d'échapper à la procédure d'adjudication bien que le « prix définitif » ne soit pas le « prix standard » qui n'est qu'un prix de base revu et corrigé en fonction de paramètres particuliers à chaque opération.

Le second résulte de la « globalisation » des marchés mis en adjudication. Une seule entreprise doit être adjudicataire de l'ensemble des travaux tous corps d'état réunis. Comme il s'agit ici de chantiers d'une ampleur considérable, l'administration écarte les soumissions, même moins-disantes, émanant d'entreprises qui ne présentent pas un potentiel technique, une diversité d'activités ou une surface financière jugés suffisants pour garantir la bonne fin du chantier. Il suffit dès lors de fixer la barre suffisamment haut pour éliminer les entreprises « régionales ». Ensuite, les entreprises « nationales » n'ont plus qu'à s'entendre, sous l'égide des pouvoirs publics ou en dehors d'eux, pour s'assurer tout à la fois un plan de charge à long terme et une domination partagée du marché de la construction publique.

Ces trois éléments du décor étant plantés, la pièce *séparisienne* peut se jouer.

Premier scénario : La grande entreprise nationale titulaire du marché, attribué par l'une de ces deux procédures et exécuté en province, réalise elle-même la

construction en utilisant son parc de matériels mais en employant principalement une main-d'œuvre importée, ou, dans les provinces les moins riches, des ouvriers provisoirement débauchés dans les entreprises régionales, main-d'œuvre que l'on paie d'autant mieux le temps d'un chantier qu'on pourra aisément la larguer une fois celui-ci réalisé.

Second scénario : Ces entreprises nationales sous-traitent tout ou partie de l'opération à des entreprises locales ou régionales. Ce procédé se répand car il permet aux premières de prendre le contrôle des secondes. Il s'agit d'une technique de concentration parfaitement classique et bien connue des spécialistes. Dans la plupart des cas l'entreprise sous-traitante n'est pas en mesure de discuter ses prix car elle accepte cette situation pour des raisons de survie. Sur les travaux qu'elle exécute, l'entreprise impartitrice, titulaire du marché, prélève un pourcentage de 10 % minimum. De deux choses l'une : ou le marché a été passé à un prix normal et le sous-traitant travaille au mieux sans profit, à perte au pire ; ou, il gagne lui aussi de l'argent et c'est peut-être parce que le maître d'œuvre verse un prix trop élevé. En toute hypothèse, l'entreprise nationale qui contrôle l'opération couvre ses frais de siège, d'études et de « relations publiques » ; elle assure la rémunération de son capital au détriment des entreprises régionales ou locales. Un certain nombre de conséquences ne tardent pas à découler de cette organisation : *primo* : n'ayant plus l'emploi de leurs bureaux d'études et de certains services de siège, les entreprises provinciales les réduisent au profit du grossissement de ceux de leurs concurrents et maîtres parisiens ; *secundo* : les entreprises industrielles de province dans ce secteur en arrivent progressivement à

dépendre économiquement des grands groupes nationaux qui étendent sans cesse leur influence ; *tertio* : devenues non rentables, de plus en plus nombreuses sont les entreprises régionales qui ne peuvent éviter la faillite qu'en se plaçant sous le contrôle financier des entreprises nationales qui, au terme du processus, les intègrent dans leur groupe en les transformant en filiales ; *quarto* : pour échapper à cette étreinte, certaines entreprises régionales transfèrent leurs états-majors à Paris.

Si le lecteur a suivi les développements qui précèdent sur l'importance de la concentration financière et tertiaire dans le processus *séparisianiste*, il n'est pas nécessaire d'insister sur les conclusions à tirer de cet exemple d'auto-colonisation économique. Il imaginera facilement la fureur et le désespoir des chefs d'entreprise provinciaux qui voient construire à leur porte par une entreprise nationalo-parisienne, le centre-modèle-type où ils verseront leurs impôts. Mais comme les impôts et nombre de taxes para-fiscales* sont versées au lieu du siège, c'est Paris qui profitera également des retombées de l'argent tiré des marchés provinciaux. Cette situation est d'autant plus scandaleuse que bien souvent aucun appel d'offre n'a eu lieu, aucune concurrence réelle n'est mise en œuvre et l'analyse finale montre que la construction aurait pu être réalisée à bien meilleur marché par une entreprise régionale ou un groupe local d'entreprises sur des plans originaux mieux adaptés à la configuration des lieux, au climat du pays ou à l'environnement. Le scandale devient

(*) dont le 1 % à la construction ce qui ne manque pas de saveur amère pour les entreprises concernées et la taxe de formation professionnelle ce qui ne manque pas d'ironie à l'égard des travailleurs locaux.

ubuesque dans certains cas. C'est ainsi que récemment le Conseil Régional de Bretagne décidait de construire trois Collèges d'Enseignement Secondaire financés par le budget propre de la Région. Trois sur quatre ont été attribués à des entreprises parisiennes au grand dam des assemblées régionales. Quant au quatrième, son sort n'était pas encore réglé au moment où ces lignes furent écrites.

Dans ce domaine de l'éviction des entreprises provinciales des marchés provinciaux au profit des entreprises parisiennes, il existe même une véritable affaire Dreyfus : l'affaire Guérin. A Ploërmel, à l'endroit même où le Président de la République achevait son voyage en Bretagne et la veille du jour où il y vint, miné par ce genre de procédés, un chef d'entreprise se donnait la mort épuisé par une lutte où il avait le tort d'avoir raison. Le dossier existe, je l'ai reçu trois jours avant ce suicide. Il est convaincant et navrant. Le Conseil d'Etat a reconnu les manœuvres illégales déployées pour retirer le marché à l'entreprise provinciale qui en était régulièrement attributaire. Il a condamné l'administration en cause. De nombreux ministres, hommes politiques et responsables provinciaux sont intervenus en sa faveur reconnaissant son bon droit. Le médiateur fut saisi. M. Guérin n'en a pas moins été ruiné victime de son honnêteté. Il n'en est pas moins mort excédé de l'iniquité du *séparisianisme* militant, impitoyable et dictatorial dont il fut la victime naïve, faible et crédule.

*
* *

ASSECHEMENT ET GASPILLAGE HUMAINS

La concentration parisienne des activités nobles et des fonctions de commandement a pour corollaire inéluctable un véritable assèchement humain des provinces dont les talents sont aspirés, dont les jeunes élites sont domestiquées et dont les leaders potentiels sont « rastignaqués » par le *séparisianisme* (30). Lorsqu'un homme a de l'ambition, de la volonté et le sentiment de porter un projet qu'il peut réaliser en y consacrant le meilleur de ses forces et de sa pensée ; dès lors qu'il entame le processus de réalisation de ce projet, il ne tardera pas à prendre le train de Paris. Au fur et à mesure qu'il progressera dans son action, il découvrira que les différentes clefs qui ouvrent les portes qu'il doit forcer se trouvent dans les organismes, les commissions, les sièges sociaux, syndicaux ou associatifs, les administrations et les ministères basés à Paris. Aussi, il ne tardera pas à multiplier ses voyages et ses présences dans la capitale. Il cèdera à la tentation de répondre aux multiples invitations — cocktails, déjeuners ou autres — qui permettent de pratiquer une politique de présence vaine mais efficace pour peu qu'on y persévère. L'engrenage tourne alors inexorablement. Sans même s'en rendre compte, par goût de l'efficacité d'abord, par griserie parisienne ensuite, il quittera sa province, de corps puis d'esprit. Il s'habituerà à prendre les tics parisiens à entrer dans le système de pensée *séparisianiste*, jusqu'au moment où il deviendra lui-même un vrai Rastignac modelé, puis broyé, puis remodelé par la formidable machine. Selon sa force ou sa souplesse, il en sortira locomotive (31),

tender ou wagon de queue de ces trains du Tout-Paris-de-ceci ou de-cela qui symbolisent la ronde d'un pouvoir tournant autour de lui-même dans la capitale : toupie folle, folâtre et zigzagante.

Peut-être lui arrivera-t-il un jour d'échapper au vertige euphorique de ce mouvement brownien. Il ne lui sera pas pour autant aisé de quitter Paris pour revenir réaliser en province ce qui l'a conduit progressivement à la délaissier. S'il sait maintenant combien décevante est l'illusion parisienne, il sait encore mieux que le *séparisianisme* crée le désert provincial et qu'il n'y pourra pas reprendre ses projets. En outre, taxé de trahison par les uns comme par les autres, où en trouverait-il les moyens ? Ayant fréquenté la multitude des hommes de talent que le *séparisianisme* entasse à Paris, il se rend compte aussi que, fut-il libre d'agir en province, il lui sera pratiquement impossible de compter sur la quantité d'hommes de valeur, alliés ou collaborateurs, qu'exige la réussite d'un grand dessein. Ce n'est pas dire qu'il ne demeure pas dans les provinces un nombre non négligeable de talents et même de valeurs. Il en est même beaucoup parmi ces notables qu'il est devenu à la mode, *séparisienne*, de railler et de clouer au pilori. Le problème relève en fait de la sociologie quantitative. C'est une question de « masse-critique », de seuil de déclenchement d'une réaction : il faut dans toute société qu'une certaine proportion d'hommes adaptés aux tâches et aux actions entreprises soit disponible pour qu'elles puissent être conduites à terme et se muer en réussites. Or, en province, du fait du drainage cérébral dont vit le *séparisianisme*, les « cerveaux » ne sont pas seulement plus rares qu'à Paris, ils y sont en conséquence souvent indisponibles,

soit parce qu'ils sont accaparés par les tâches d'exécution des décisions émanant de Paris, ou par le rôle de quémendeur que leur fait jouer la techno-bureaucratie *séparisienne* ; soit parce que leur temps et leurs talents s'épuisent dans les multiples fonctions qu'on leur demande d'assurer en les cumulant jusqu'à l'inefficacité. Fait plus grave, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, ce sont les jeunes de valeur qui se font rares de telle sorte que l'élite provinciale est non seulement menacée de paralysie mais aussi de sclérose et de stérilité.

Cet assèchement humain concerne pratiquement tous les secteurs. Il atteint aussi bien les milieux politiques que ceux des grandes entreprises ou des activités de service. Soucieux pourtant de conserver « leur base » en mains, les syndicats n'y échappent pas complètement. Les universités autonomes et décentralisées sont périodiquement ravagées par le mal insidieux de l'ascension parisienne (32). Quant aux administrations, il suffit de relire nombre des pages qui précèdent pour comprendre que plus que tout autre milieu socio-professionnel, elles subissent endémiquement cette forme débilitante du « mal français ». Seules paraissent y échapper les petites et moyennes entreprises qui restent (pour combien de temps encore ?) le lieu d'un combat perpétuel, absorbant et solitaire où le responsable se bat seul contre tous sans pouvoir compter sur l'aide de personne, ni la demander d'ailleurs à moins d'être à l'agonie. Avec les professions libérales, elles restent de ce fait même les bastions du provincialisme. C'est peut-être ce qui leur vaut d'être mal aimées et parfois ridiculisées. Que penser, par exemple, des sentiments qui ont pu animer ce producteur-fils-à-

papa-cinéphile qui s'est attaché à ridiculiser dans un « téléphone rose » en forme de navet, les P.M.E. provinciales, leurs chefs, incompetents et niais, incapables de résister aux charmes vénaux des petites femmes de Paris ; leurs épouses jalouses qui se jettent à la tête des jeunes godelureaux-technocrates-parisiens en mission de contrôle de gestion et, même, les responsables syndicaux de ces entreprises forcément stupides et inconséquents, déchirés entre une complicité objective avec des managers apatrides et leur solidarité de camaraderie avec leur patron. Cette vision du film fut-elle un mirage ou la charge avait-elle un objectif ? Quel compte réglait-il ? avec quel argent ? Ce n'est pas chic MM. Dassault.

OU PASSE LA CREME ?

Du point de vue provincialiste, le drainage cérébral qui épuise les provinces est inadmissible. Le pire est sans doute qu'il se révèle inefficace d'un point de vue parisien bien compris et que les faits montrent que du point de vue national, il conduit à une stérilisation de valeurs humaines et à un gaspillage éhonté du potentiel intellectuel français. Le système fonctionne comme une vaste écrèmeuse qui brûlerait la majeure partie de la crème qu'elle concentre pour rendre préférentiellement le « lait-de-beurre ». La concentration *séparisienne* entraîne en effet une telle accumulation de talents, d'ambitions et d'appétits que les hommes qui les portent passent plus de temps à empêcher leurs collègues de réaliser leurs projets qu'à poursuivre les

leurs propres. Peaux-de-bananes, écrans-de-fumée, dossiers-leurres et projets-pièges ; notes de réfutation, contre-feux et contre-projet ; insinuations et calomnies poussées jusqu'au cannibalisme que nous avons décrit (33) comme un trait du parisianisme ; intrigues de cour, petites ou grandes manœuvres ; réunions et parlotes, absorbent le plus clair du temps de l'aristo-technocratie. Lorsqu'on observe attentivement et lucidement les procédures, les méthodes et les résultats des travaux de la ruche *séparisienne*, on est consterné par la médiocrité finale, quantitative et qualitative, de la majorité des solutions retenues pour résoudre les problèmes de la France. Du reste, s'il en était autrement, Alain Peyrefitte n'aurait pas pu décrire le « mal français ». La tristesse succède à la consternation lorsque la fréquentation continue et intime de membres de l'aristo-technocratie en cause vous persuade rapidement que, mis à part quelques cyniques ou quelques pervers, pas plus nombreux que dans tout autre milieu ou dans tout autre pays ou province, ces hommes ne sont ni méchants, ni bêtes. Bien au contraire, ils sont d'une intelligence moyenne supérieure à la moyenne. Beaucoup présentent un bel éventail de qualités humaines. Le sens de l'intérêt général ne leur est pas étranger, un grand nombre ont du cœur et de la sensibilité. Finalement, comme le montre bien le livre d'Alain Peyrefitte, ce ne sont pas les hommes qui sont en cause, c'est le système dans lequel ils évoluent. Leur vraie culpabilité réside dans l'incapacité où ils s'enferment d'en concevoir un autre plus efficace, plus juste et plus humain. Individuellement, ils sentent et parfois même dénoncent les vices fondamentaux et l'absurdité de l'univers intellectuel

dans lequel ils se meuvent. Collectivement, ils sont lâches et incapables devant l'action à entreprendre pour vaincre le monstre *séparisien*. Ils frissonnent en pensant aux squelettes des St Michel de Gironde dont les os blanchissent sur le parvis de la grotte du dragon. Jacobins par éducation, *séparisianistes* par habitude ou par ce qu'ils croient être leur intérêt, centralisateurs et anti-autonomistes par culture, ils ne peuvent manifester que des velléités de décentralisation, de régionalisation, de décolonisation provinciale, sitôt compensées par une reprise en mains dès qu'apparaît le premier résultat de la moindre tentative.

Sauf miracle, avec ou sans Jeanne d'Arc, ce mal français ne risque d'être combattu et guéri que lorsqu'il aura atteint le comble de l'absurde et le summum de l'inefficacité. Montesquieu prédit la façon la plus probable dont finira le système lorsqu'il précise ce qui perdit la dynastie des Tsin et des Souï, en citant un auteur chinois : « c'est qu'au lieu de se borner comme les anciens à une inspection générale digne d'un souverain, les princes voulurent gouverner tout immédiatement par eux-mêmes » (34). La grenouille *séparisienne* finira bien un jour par éclater si elle n'est pas rapidement dégonflée.

*
*
*

LE SURCÔUT PARISIEN

Il y a environ une quinzaine d'années, les Pouvoirs Publics s'inquiétèrent de la concentration mégalopolistique de Paris, de ses méfaits déjà perceptibles et de ses conséquences catastrophiques prévisibles. Il apparaissait notamment une croissance aberrante des coûts de fonctionnement de toute activité à Paris. Une vaste étude fut commandée à différents organismes afin d'évaluer le « surcoût parisien ». Deux champs étaient à explorer. Le premier concernait la croissance des coûts directs et des charges de structures directement liée au gigantisme des investissements et aux sujétions de fonctionnement en région parisienne. Le second visait des données plus difficiles à saisir mais non moins importantes à cet égard : coûts des « temps morts » dus aux transports, aux encombrements, à la bousculade ; coût du laxisme parisien concernant les horaires, les pauses, les conversations téléphoniques personnelles, les doubles emplois, la perte d'habitudes d'économie en ce qui concerne l'éclairage, le chauffage, etc. Alors que les résultats de ces études commençaient à se faire jour et à jeter quelques lueurs effarantes sur le « surcoût parisien », l'ordre vint d'arrêter ces recherches. A ce moment, le gouvernement changeait de cap. Commettant une erreur d'appréciation, qu'il devait amèrement regretter en 1968 et tenter vainement de corriger en 1969, le Général de Gaulle s'était laissé convaincre que dans une Europe économiquement intégrée, mais fortement lotharingienne, la conservation du poids de la France passait par le développement, en région

parisienne, de la championne d'Europe des mégapoles autour d'une « vraie » capitale nationale.

Dès lors les appétits privés s'aiguisèrent et la boulimie parisienne se débrida. Ce furent la croissance annulaire continue des banlieues, l'intégration résidentielle de l'Ile de France, la rénovation d'arrondissements entiers ; le surgissement désordonné et mycologique des tours rivalisant de hauteur, d'arrogance et parfois de laideur. Ce furent aussi le tissage d'un réseau d'autoroutes intra-urbaines, périphériques, radiales de dégagement etc. et, pour tout achever, la « sarcellisation » des campagnes environnant le grand Paris par la création ex-nihilo de « villes nouvelles ». Une avalanche d'opérations et de travaux, nourrie par un gouffre financier sans précédent, allait parachever l'œuvre des rois, des empereurs et des républiques antérieures à la Ve pour alourdir le poids sous lequel succombe les provinces.

Du coup, le prix des terrains est devenu arbitraire et incommensurable à Paris où les bureaux et les immeubles de luxe poussent cependant comme des champignons sur une terre dont ils peuvent seuls amortir le prix. Le sol et le sous-sol sont si encombrés que tous les travaux de voirie coûtent des fortunes. Chaque centimètre de R.E.R. vaut le salaire annuel d'un P.D.G.

Pour Paris, le résultat de cette frénésie destructrice et constructive a été comparé à l'assassinat architectural (35) de la plus belle ville du monde. Pour la France, elle conduit à un alourdissement du surcoût de fonctionnement de sa capitale qui se répercute sur toutes les provinces. La répartition nationale des déficits des transports en commun ou des poids des

équipements routiers internes ou périphériques en sont les exemples les plus connus.

Une analyse attentive des documents relatifs à l'exécution des budgets et des plans nationaux ne tarde pas à révéler l'ampleur de cette répercussion. Pratiquement, dans tous les domaines, les parisiens reçoivent par tête d'habitant plus que les provinciaux. Selon les chapitres et les régions considérés, le rapport varie entre 101 % et 1000 %. Il n'y a rien d'étonnant à cela lorsque l'on sait, par exemple, que la construction de deux kilomètres d'autoroute A4 entre la porte de Bercy et le pont de Charenton a absorbé une somme équivalente à cinq années d'investissements routiers dans le Massif Central. Cette dépense représente un peu plus des deux-tiers d'une année de « Plan routier Breton », alors que ce dernier demeure l'étendard des efforts « nationaux » en faveur des provinces pauvres et éloignées. Bien sûr, pour limiter le poids du coût des autoroutes parisiennes pesant sur les contribuables provinciaux, il existe une solution : le péage. On a pris récemment la mesure de la capacité de résistance du Gouvernement à la « jacquerie contre l'octroi » (36) déclenchée par l'esquisse d'une telle solution à propos de la partie suburbaine de l'autoroute A4, précisément. Lors des débats parlementaires concernant cette question, il ressortit des précisions données par le Ministre Robert Galley que la portion d'A4 en cause avait coûté 1 400 000 F *, soit une fois et demie plus que l'intégralité des sommes investies cette même année pour construire les autoroutes de liaison des régions entre elles. De l'intervention ministérielle, on

(*) 140 milliards de centimes.

peut également déduire que le total des sommes engagées chaque année sur le réseau routier de la région parisienne, en 1975, représentait quatre annuités du plan routier breton ou 30 ans de dépenses routières effectuées dans le Massif Central (37).

Il est une autre charge parisienne supportée par les provinces, plus rarement dénoncée, à peine analysée et pourtant plus insidieuse et plus lourde sans doute que l'inégalité dans l'affectation des crédits de l'Etat. Elle revêt la forme d'un véritable impôt indirect levé par Paris sur les autres régions. C'est un tribut provincial.

A Paris, les frais de fonctionnement d'un service tertiaire sont beaucoup plus élevés que partout ailleurs. A qualification et nature des tâches égales, travaillant dans les mêmes conditions matérielles, une dactylographe coûte environ 143 % de ce qu'elle coûte dans une petite ville. Lorsqu'on s'élève dans la hiérarchie, la différence s'atténue sans jamais être inférieure à 30 % mais à partir d'un certain moment, la comparaison n'est plus possible faute de trouver en province des situations comparables à celles exercées à Paris.

La source principale de ce surcoût réside dans le prix de revient d'utilisation du m² de bureau. C'est ainsi qu'en 1975, nous avons calculé que si l'Université de Rennes devait prendre à bail les bâtiments qu'elle occupe au prix des loyers et charges que supportent, à Paris, certains établissements publics dépendant de l'Education Nationale, moins bien logés qu'elle cependant, elle devrait y consacrer près de 80 millions de francs * c'est-à-dire plus de cinq fois son

(*) 8 milliards de centimes.

budget de fonctionnement.

Or, c'est à Paris cependant que sont installés plus de la moitié des bureaux que la France compte, parce que c'est de là qu'elle est dirigée. C'est là que sont les sièges et les administrations centrales dont les frais et, par conséquent le surcoût, viennent s'imputer sur le produit économique des usines et des établissements secondaires implantés en province. Les provinciaux supportent donc en grande partie le surcoût de la concentration des activités tertiaires supérieures à Paris sans que le commerce de leurs villes, ni leurs villes elles-mêmes, ne profitent des sommes supplémentaires ainsi dépensées pour ne pas dire gaspillées.

D'après le P.D.G. d'un laboratoire pharmaceutique situé en province, outre le plus clair de son temps, la centralisation parisienne lui coûterait 1000 à 1500 francs par dossier. Un autre responsable provincial prétend qu'une réelle décentralisation permettrait, à elle seule, une économie de 15 % d'énergie qui pallierait les conséquences monétaires internationales du renchérissement du pétrole (38). De telles affirmations surprendront. Elles seront taxées de démagogie provinciale irresponsable. Pour les réfuter et en démontrer le ridicule, il est un moyen bien simple : que l'on fasse clairement, publiquement et contradictoirement les comptes du *surcoût parisien*. Elles étonnent moins cependant, lorsqu'on s'est déjà livré à quelques calculs ponctuels comme celui des coûts comparés des employés de bureau que nous avons examiné, ou encore celui de la consommation en énergie électrique de la Tour Montparnasse qui équivaut à celle d'une ville de 30000 provinciaux. Voilà un débat national, une source inépuisable

d'enquêtes, de reportages-choc et de dossiers sulfureux signalés à tout hasard à la presse nationale parlée, filmée ou écrite.

Un autre et dernier exemple, sera emprunté au téléphone. Devant l'importance du surcoût du téléphone parisien supporté par le budget national de son ministère, un Secrétaire d'Etat aux P. et T., Monsieur Aymar Achille Fould*, annonça son intention de faire taxer à la durée les communications téléphoniques urbaines en déclarant « que les dames parisiennes se racontent leurs histoires (au téléphone), je n'ai rien contre ce fait mais, ce qui est important, c'est qu'elles les payent ». Son collègue, Ministre de la Qualité de la Vie**, Monsieur Jarrot, appuyait sans ambage cette déclaration jugeant anormal que « les provinciaux paient des taxes importantes... alors que les enfants (parisiens) font leurs devoirs au téléphone ». De telles paroles sacrilèges ne devaient pas rester sans réaction. Ces deux ministres subirent la trappe du premier remaniement ministériel venu. En revanche, un mois et demi après avoir été installé, le successeur de Monsieur Achille Fould, remettait les choses au point en indiquant qu'il n'y aurait pas, à Paris, de taxation à la durée pour les communications téléphoniques échangées, entre eux, par les parisiens.

Alors, diront nos lecteurs parisiens, dans ces conditions il n'y aura pas de surcoût parisien des dépenses téléphoniques intra-parisiennes, bien au contraire. La taxation à la durée n'aurait-elle pas eu pour effet, d'augmenter encore le surcoût des

(*) Provincialiste convaincu.
(**) Provincial invétéré.

employés de bureaux parisiens ? La réponse est aisée. En matière de téléphone, les provinciaux paient directement, eux-mêmes, cet avantage *séparisien* par un coût supplémentaire de leurs propres communications puisque, nécessairement, le calcul du prix de l'unité doit prendre en compte un prix de revient national moyen. Dans le système actuel, le surcoût téléphonique parisien n'apparaît pas aux yeux de ceux qui le créent alors que la taxation à la durée rendrait clair le prix du téléphone et déclencherait une chasse aux abus qui sont à l'origine du problème. Toutefois, c'est ailleurs, sans doute, que se manifeste le plus grave surcoût téléphonique que le *séparisisme* inflige aux provinciaux. Alors que la concentration des centres de commandement à Paris oblige à d'incessantes conversations téléphoniques entre la métropole et les provinces, leurs prix s'imputent, soit directement sur les budgets des entreprises et des établissements de province pour leurs propres appels, soit indirectement, par répartition budgétaire des charges de structures (39), lorsque l'appel émane des sièges parisiens. Dans les deux cas, il s'agit d'un coût lié à la centralisation. Il est d'autant plus lourd que la province est plus éloignée. C'est un coût en grande partie issu du *séparisisme* puisqu'il disparaîtrait pour une large part si l'on opérait de véritables décentralisations économiques ou administratives ou, encore, une vraie régionalisation politique.

Les développements qui précèdent ne sont que de simples exemples du poids financier du *séparisisme* et de la façon dont il pèse sur les provinces. Ils pourraient être multipliés à l'infini car, le surcoût parisien n'est qu'un exemple du tribut provincial. C'est de mille manières que la richesse vive de la France remonte vers Paris. L'argent des assurances, des dépôts en banque et dans les Caisses d'Épargne suit ce chemin et sert en grande partie à financer les investissements publics et privés effectués en région parisienne. Certes, il en revient une partie en province mais ce qui importe c'est que le retour n'est pas intégral et que, par conséquent, ce qui reste à Paris est autant d'épargne régionale distraite du développement des régions non parisiennes. A propos du dossier des entreprises régionales de construction, nous avons déjà analysé un phénomène de cette nature. Siège des sièges, Paris recueille toutes les mânes et tous les fruits de la parafiscalité, tous ces 1 % sous lesquels les entreprises courbent l'échine. C'est une véritable « *parifiscalité* » qui s'instaure, directe ou indirecte selon les cas. C'est dans ce tribut que réside finalement la véritable origine de la disparité des revenus entre Paris et les provinces qui confère au parisien le revenu moyen le plus élevé d'Europe en lui assurant un préciput sur la richesse en cours d'acquisition de l'ordre de 45 % par rapport à ses frères provinciaux. Les cas de figure pourraient être multipliés. Tous traduisent le même courant aspirant de la richesse. Rome, ainsi, vivait sur son empire.

UN DEFI AUX SOCIETES MODERNES ET AUX IDEOLOGIES CONTEMPORAINES

Le séparatisme dictatorial de Paris n'a jamais connu à aucune époque les sommets auxquels il a été porté depuis peu. Dans un premier temps, la crise économique qui sévit actuellement risque d'en renforcer les effets et les manifestations. Comme nous allons le voir, dans quelques instants, alors qu'ils acceptaient que les provinciaux recueillent quelques reliefs du festin de la croissance dont ils se gardaient les meilleurs morceaux, les parisiens vont maintenant se battre pour conserver même les miettes des maigres repas de la stagnation. Le verbalisme décentralisateur officiel lui-même sera mis en sommeil alors que vont fleurir les discours et les écrits contre l'aménagement du territoire ou les décentralisations. Les actes les ont précédés dans ce sens. Cette tendance est déjà perceptible ; nous en donnerons quelques exemples dans un instant.

Malgré tout, on peut penser que de ce paroxysme sortira normalement la guérison du mal. Les raisons que l'on peut avancer en faveur de l'imminence d'une crise salutaire sont multiples et sérieuses. On peut en énumérer quelques unes. En premier lieu, d'un point de vue purement socio-organisationnel, le *séparianisme* est un anachronisme. Il est en contradiction avec une organisation efficace de la société industrielle techno-scientifique et urbaine dont les structures et les rouages postulent au contraire les déconcentrations et les autonomies exigées par leur complexité même. Comme le notait déjà Octave Gélienier, dans nos

sociétés modernes, le secret des structures compétitives (40) ne se découvre pas dans les organisations hiérarchisées, pyramidales et autoritaires que les sociétés agricoles en voie de développement affectionnent, au contraire. Le *séparianisme* contrevient aux lois des évolutions socio-politiques.

En second lieu, particularisme local, le *séparianisme* ne saurait résister longtemps à l'universalisation des communications et au mondialisme des goûts, des idées et des modes. Seul l'orgueil nostalgique de ce que fut le parisianisme pendant trois siècles peut entretenir sa prétention orgueilleuse d'être le sel de la terre et le flambeau du monde. Paris souviens-toi d'Assur, souviens-toi d'Athènes, souviens-toi de Rome. Il est venu pour toi le temps d'être modeste.

En troisième lieu, le *séparianisme* est générateur de rentes, de monopoles, d'inhibitions et de lourdeurs. Il entre en contradiction avec les aspirations à la liberté et à l'efficacité qui animent les idéologies ou qui les contrarient actuellement. Mais, surtout, il défie l'égalitarisme qui séduit la jeunesse contemporaine. D'essence colonialiste, il est atteint d'un vice rédhibitoire à notre époque.

En quatrième lieu, dictature culturelle, le *séparianisme* subit de plein fouet le choc des revendications du « droit à la différence ». Or celles-ci sont l'expression d'un besoin fondamental des générations actuelles qui tentent d'échapper à l'uniformisation des fourmillières industrielles et urbaines en retrouvant les sources et les racines des cultures de leurs pères.

QUAND LA PROVINCE S'EVEILLERA...

Il serait vain toutefois d'espérer que le *séparisisme* va s'évaporer sous le simple effet du souffle des idées. Il est le fruit, l'arme et la chose d'une technocratie puissante, solidaire et privilégiée. Ses défenseurs sont de valeur. Ils sont habiles et expérimentés. Ses attaquants sont le plus souvent naïfs et peu aguerris. Ils guerroient sous des bannières diverses et parfois antagonistes. L'oligarchie qui gère le système ne paraît guère disposée à y renoncer sans combat. Il faudra quelques 14 juillet pour arriver à son 4 août.

En attendant, il est plus que probable que l'aristo-technocratie *séparisienne* raidira son attitude et qu'elle accentuera sa domination jusqu'au totalitarisme, s'il le faut. Dans un proche avenir, le *séparisisme* ne pourra se sauver qu'en rendant la France invivable. Mais au fur et à mesure que la situation auto-coloniale française s'accroîtra, la nature du mal se précisera. Les yeux s'ouvriront et les consciences s'éveilleront. La lézarde cachée sous les plâtres de la bipolarisation politique actuelle de la France ne manquera pas d'apparaître, et de s'élargir en faisant apparaître la ruine qui menace l'édifice. Un jour la province s'éveillera.

... UNE FRACTURE POLITIQUE S'OUVRIRA

Dans un excellent article paru en 1975 (41), René Rémond soulignait le bouleversement des données politiques bipolaires de la France. Depuis 1968, on assiste, en effet, à un chassé-croisé d'idées entre la « droite » et la « gauche ». Il désoriente bien des esprits, plus particulièrement dans les générations descendantes que chez les jeunes. La dénonciation des méfaits de l'industrialisation, le retour aux libertés provinciales étaient des thèmes réactionnaires, il y a 40 ans. Ils sont devenus des programmes de gauche. Les girondins ne sont plus des modérés. Les jacobins sont des conservateurs. Pétain et Maurras n'en croiraient pas leurs yeux.

En réalité, les inversions idéologiques en cause ne se réduisent pas à un simple échange thématique général et global. René Rémond précise lui-même que le phénomène observé est complexe et fluctuant et qu'il recèle de nombreuses incertitudes quant à son évolution. On peut cependant noter que ce chassé-croisé risque de fracturer les blocs bipolaires et de remettre en cause, dans un proche avenir, les alliances qui les forment. Si l'on scrute attentivement la composition de la majorité et de l'opposition actuelles, on s'aperçoit que, loin d'être monolithiques, elles sont composées des quatre grandes masses qui se répartissent traditionnellement le corps électoral français au travers des programmes, des appellations, des partis et des rassemblements conjoncturels ou structurels, stables ou passagers. Mais la droite, le centre-droite, le centre-gauche et la gauche ne représentent ces quatre

masses que dans la mesure où ces termes vagues et peu significatifs permettent de regrouper sous leurs bannières des hommes qui peuvent faire des choix différents, voire opposés, sur telle ou telle option fondamentale pour la société présente ou pour son avenir. Selon les circonstances ou la personnalité des leaders en présence, ce fractionnement des tendances peut être plus ou moins accentué et plus ou moins apparent aux yeux de l'opinion. Il n'en reste pas moins un trait dominant de la vie politique française car il correspond à notre conception indisciplinée de la démocratie.

Du point de vue de l'antagonisme qui oppose *séparisianistes* et provincialistes, il est une ligne de partage interne des partis qui se révèle actuellement particulièrement intéressante. Le quatre-quarts politique français est devenu une pâte feuilletée. A l'intérieur de chacune de ses masses, on rencontre, en effet, des décentralisateurs et des partisans du centralisme, des jacobins et des régionalistes, des *séparisianistes* et des provincialistes. Ces divisions lézardent les formations politiques qui ne sont parvenues, jusqu'ici, à prévenir le scissionnisme qui les guette et parfois les affecte, qu'au prix de l'étouffement de la régionalisation, de l'étranglement de la décentralisation, de l'enterrement de la réforme de l'entreprise, ou d'une grande discrétion sur l'auto-gestion, c'est-à-dire de la mise en sommeil des sujets qui mettent en cause les modèles français de systèmes centralisés, hiérarchisés et bloqués. La droite compte des régionalistes convaincus en même temps que des jacobins farouches. Le centre-droit se partage entre de sincères partisans d'une décentralisation économique,

administrative et politique et les militants du *séparisianisme* qui s'y retrouvent d'autant plus nombreux que la France est gouvernée au centre. Il en est exactement de même au centre-gauche. Quant à la gauche, elle se scinde en frères ennemis selon qu'ils croient au « centralisme démocratique » ou qu'ils sont libertaires, voire anarchistes.

Seule donc la gauche assume franchement cette division qui sépare le P.C.F. des autres partis marxistes révolutionnaires. Au contraire, dans les autres secteurs d'opinion, les responsables des partis s'efforcent de minimiser, de colmater ou de camoufler une lézarde qui affaiblit la cohésion de leur formation ou de leur groupe de rattachement et par conséquent leur crédibilité et leur capacité d'exercice du pouvoir. Ils ne peuvent cependant continuer à esquiver ce problème fondamental français et les choix qu'il impose que si les circonstances et l'opinion le leur permettent. En clair, cela signifie que dès lors que les provinciaux, qui représentent 80 % du corps électoral français, prendront conscience du séparatisme parisien, de sa nature et des conséquences qu'ils subissent de son fait, les responsables politiques auront du mal à dissimuler la fracture qui menace leurs formations. Dès lors que la réaction provincialiste deviendra plus évidente, beaucoup d'entre eux sauront négocier le virage girondin.

Cette hypothèse politique ne dépend pas du point de savoir qui l'emportera aux prochaines élections législatives. Elle a autant de chance de se réaliser que l'Union de la Gauche les gagne ou que la majorité actuelle parvienne à se reconduire. Cette prise de conscience provinciale n'est pas liée, en effet, à une

crise politique mais à la crise économique qui exacerbe les appétits et révèle les inégalités sectorielles ou géographiques. Elle ne procèdera pas d'une idéologie mais elle naîtra de l'évidence des faits têtus et rebelles, de ces récifs de la réalité sur lesquels se brisent les nefes surchargées d'idées.

SEPARISIANISME ET PROGRAMME COMMUN

Dans une économie en expansion, il est relativement facile pour les syndicats, par exemple, de conduire un combat global et nationalement homogène pour faire attribuer aux salariés une plus grosse part du gâteau économique et un droit préférentiel sur sa croissance. L'union des travailleurs sur des objectifs communs est moins aisée et, en tout cas, beaucoup plus artificielle, dès lors qu'aux oppositions de classe traditionnelles viennent s'ajouter des oppositions d'intérêts économiques d'origine géographique. Les contradictions fondamentales ne sont pas le privilège des seuls capitalistes.

Il arrive un moment où les attitudes formelles et stéréotypées ne suffisent plus à la base qui limite son horizon et grossit normalement son problème local. C'est ainsi que les réactions systématiques aux difficultés des entreprises provinciales renforcent le syndicalisme militant mais desservent les appareils syndicaux.

S'insurger contre la pénurie d'emplois que connaissent les régions peu favorisées est une chose ; en dénoncer la cause profonde en est une autre. Il y a toujours des irrévérencieux pour demander ce qu'en-

tendent faire les centrales syndicales contre la centralisation industrielle parisienne et ses conséquences sociales pour les travailleurs des provinces françaises. Si cette politique est vraiment celle du patronat et du pouvoir actuel, en quoi différerait, sur ce plan précis, celle d'un gouvernement de gauche appuyé par les syndicats ouvriers ? Y a-t-il unité de vue à cet égard ? Y a-t-il un programme commun de rééquilibrage entre les provinces et Paris ?

Sans doute peut-on l'espérer lorsqu'on lit les développements que le député des Côtes-du-Nord, M. Josselin, consacre à ce sujet dans le numéro de janvier 1977 de « l'Expansion régionale » : en réclamant pour la puissance publique un plus grand pouvoir d'inflexion des décisions de localisation des usines et la mise de ce pouvoir au service de l'industrialisation des régions pauvres. Mais comment concilier cette opinion d'un parlementaire socialiste, présenté comme l'inspirateur de son parti en ce domaine, avec les déclarations sans nuances du président communiste du Conseil Général du Val-de-Marne sur ce sujet. Dans une interview accordée au « Monde » du 22 février 1977, Monsieur Guerma est net et tranchant. Il ne demande rien moins que la suppression des subventions, primes et autres aides à la décentralisation et au développement des établissements industriels dans les provinces pauvres et privées d'emplois afin de conserver l'industrie dans la région parisienne. Il réclame la suppression de la D.A.T.A.R., instrument d'aménagement du territoire et organisme public de pression sur la décision économique des entreprises privées. Il fixe à 18000 le nombre d'emplois industriels qui devraient être créés annuellement dans son départe-

ment alors que la Bretagne qui en attendait 25 000 pendant le 6e Plan n'en a pas vu la moitié venir.

Dans une interview accordée au « Monde » à la suite de son élection à la Mairie de Lannion, un autre responsable socialiste breton, M. Jagoret a posé lui aussi ce problème avec courage et lucidité, en soulignant que la création du nombre d'emplois attendus chaque année par la Bretagne pour résorber son chômage *, pour employer ses nombreux jeunes, pour accueillir ses « mutants » agricoles, et pour réaliser son industrialisation, implique nécessairement un choix politique qui s'effectuera au détriment de régions plus riches et particulièrement de la région parisienne. Cette alternative est absolument inéluctable dans la situation de crise, larvée mais rebelle, que nous subissons et qui se prolongera pendant quelques années.

Ce qui doit être souligné, c'est moins la discordance des voix des socialistes bretons et du communiste parisien que la concordance des vues de ce dernier avec ses collègues de la majorité et le soutien qu'il apporte aux thèses développées par les responsables parisiens du pouvoir en place. On ne peut manquer de rapprocher la déclaration incendiaire de M. Guerma des mesures efficaces prises par le Préfet de la Région parisienne dont on connaît les attaches avec le Président de la République. Dans le but de lutter contre la décentralisation des établissements industriels en province, celui-ci vient de créer, au nom de l'Établissement Public Régional, une « cellule de réflexion et d'action » destinée à dissuader les chefs

(*) un des taux les plus élevés de France depuis 2 ans.

d'entreprises qui envisageraient une décentralisation provinciale en leur proposant des solutions « parisiennes » aux problèmes qui auraient provoqué leur départ. Positivement contraire à la politique officiellement affichée par le Gouvernement, cette réalisation concrète, infiniment plus efficace qu'un discours sur la décentralisation, a déjà reçu — officieusement — l'appellation révélatrice de « bureau anti-D.A.T.A.R. »

Il faut être juste. On ne saurait faire sérieusement reproche aux élus de la région parisienne de défendre activement les intérêts particuliers de leur circonscription. Mais, qui arbitrera entre ces intérêts égoïstes et ceux de la France pauvre, entre le Paris boulimique et les régions alanguies ? Qui défendra la Province ? Des hommes du pouvoir ? oui, il y en a. Des députés de l'opposition ? oui, il y en a. Des responsables de la majorité ? oui, il y en a. Des syndicalistes ? oui, il y en a. Mais non le pouvoir, il est parisien ! mais non les partis, ils sont parisiens ! mais non les centrales syndicales, elles sont parisiennes.

Nous le disions pour débiter, il y a en France une division entre les français que l'on tente de cacher mais qui est au moins aussi profonde que celle que la bipolarisation politique a créée. Sans doute gêne-t-elle les jeux partisans mais elle constitue une réalité socio-économique qui se laissera de moins en moins oublier dans les années à venir, quelque soit la couleur du pouvoir.

PARIS-POMME DE DISCORDE

De ce qui précède, il ne faudrait pas conclure que le *séparianisme* ne menace que l'unité de la gauche. Ce serait oublier deux épisodes importants de la vie politique de la Ve République pour ne parler que des plus récents en ce domaine : la chute référendaire du Général de Gaulle et la bataille « rastichiraquienne » qui vient de se dérouler pour la conquête de la mairie de Paris.

Le gouvernement de Paris a toujours posé des problèmes au gouvernement de la France. Ils sont directement liés aux facteurs même du *séparianisme*. Dès lors que Paris gouverne la France, il faut que le gouvernement gouverne Paris. Ce n'est pas une ville comme les autres, réductible à la loi municipale commune. Pour avoir oublié cette donnée fondamentale et traditionnelle de la vie politique française liée à notre centralisme systématique, Valéry Giscard d'Estaing a subi un grave revers et une cruelle désillusion. Dans un de ses bons mouvements qui lui font tant de mal, le Président de la République a décidé que Paris devait sortir de l'exception. Lorsque le temps des élections fut venu, confronté à une double opposition interne et externe à sa majorité, il mesura le danger que ferait courir au prestige et à l'action du prince régnant à l'Elysée, l'existence et les initiatives d'un roi de Paris sacré par le suffrage des parisiens. Pour pallier les inconvénients de cette situation, il lança un féal, duc de Normandie, à l'assaut de la capitale. Peut-être eut-il réussi à faire occuper la place par son fidèle lieutenant si quelques semaines plus tôt, il n'avait renvoyé son connétable aussitôt entré en rébellion avec

un fort parti extrait des troupes présidentielles. La bataille de Paris allait faire rage pendant un semestre. Elle devait se conclure par la victoire du rebelle et par l'éviction gouvernementale des maréchaux qui avaient commandé la campagne pour le compte du prince.

Sans doute les circonstances et la personnalité de Jacques Chirac ont-elles compté pour beaucoup dans la lutte pour la mairie de Paris et dans la façon dont elle a été conduite mais, précisément, le *séparianisme* donne une telle prépondérance nationale à la ville-capitale qu'il se trouvera toujours un puissant rebelle, une tête-brûlée populaire ou un opposant du plus haut niveau pour transformer toute élection municipale parisienne en épreuve concurrente des présidentielles.

Pour les provincialistes, la leçon donnée au pouvoir étatique est bonne. Elle pourrait même être salutaire. On peut espérer, en effet, que l'installation à l'Hôtel de Ville de Paris de Jacques Chirac conduira, dans les années à venir, tout gouvernement et tout Président de la République à dégager progressivement le pouvoir national de l'emprise parisienne. Verra-t-on bientôt le char de l'Etat reprendre la route de Versailles ou, mieux encore, verra-t-on les ministères et les administrations centrales se décentraliser au centre de la France ? Orléans, Chinon ou Bourges redeviendront-elles les résidences du Chef de l'Etat comme du temps où les parisiens s'étaient donnés aux anglais ?

A moins qu'il ne soit un simple vicaire général du monarque national, l'existence d'un « roi de Paris » est toujours une menace pour le « roi de France ». C'est un effet du *séparianisme* car cette dualité décompose le pouvoir tel qu'il existe et s'exerce dans une France

autocolonisée. Il est donc inévitable que s'établissent une rivalité, puis une lutte, puis un règlement de comptes entre les deux têtes d'un unique pouvoir devenu bicéphale. L'originalité de la bataille de Paris, qui vient de ravager la majorité et d'excéder les provinciaux, tient dans le renversement de ces étapes puisque d'un règlement de comptes personnels on est passé par une lutte fratricide pour fonder une rivalité politique permanente et implacable dont les témoignages se multiplient. Mais que le maire de Paris appartienne à la majorité ou à l'opposition, maintenant ou plus tard, sacré par les parisiens, porté par un *séparisianisme* communal et porteur du séparatisme de la loi commune, dès lors qu'il ne sera pas un valet, il voudra être le maître.

De ce point de vue, aussi politiquement nauséeux que soit le spectacle donné par les joutes municipales parisiennes, l'élection du maire de Paris au suffrage universel et la victoire de Jacques Chirac ne doivent pas effrayer les provinciaux et encore moins les provincialistes. C'est un facteur de crise pour le *séparisianisme*, une pomme de discorde pour les technostructures qui oppriment les provinces, le germe d'une brouille dont ils peuvent espérer un divorce du couple Paris-Etat.

LES POTIONS AMERES

Malgré toutes les attaques dont il a été l'objet, les rapports de propositions et les tentatives de répression qui ont été dirigées contre lui, le *séparisianisme* n'a fait que croître et se fortifier. Il n'a jamais été plus puissant, plus arrogant, plus apparemment indestructible qu'aujourd'hui. C'est pourquoi il peut paraître vain, naïf ou téméraire de s'y attaquer. Dans la plupart des partis, dans tous peut-être, l'esquisse d'un programme *anti-séparisianiste* apparaîtrait comme un acte suicidaire ou un signe de débilité politique.

La résignation provinciale, passive, complaisante ou complice, est le principal facteur de la puissance du *séparisianisme*. Henri de Grandmaison a raison : si pénible que soit pour nous, notables provinciaux, cette dure constatation, ceux-là mêmes qui avaient reçu la charge de défendre la province l'ont trahie (42). Il faut apporter trois éléments de jugement à leur décharge.

Le premier résulte du fait que, porteur d'intérêts locaux, chacun d'eux a vite compris qu'une allégeance au système *séparisianiste* leur permettait plus aisément d'obtenir satisfaction qu'une rébellion affichée. L'intérêt local est souvent le pire ennemi de l'intérêt provincial.

Le second provient de la couverture que les responsables provinciaux peuvent tirer du *séparisianisme*. Lorsqu'on a été saisi d'une demande déraisonnable, d'une réclamation fantaisiste ou de la défense d'un projet aberrant : il est commode de rejeter l'échec de la mission sur ces « parisiens » qui ne comprennent rien. Je connais même des cas où tels de

ces responsables confient que jamais, au grand jamais, ils ne se seraient couverts du ridicule de présenter tel dossier et qui devant ceux qui le leur avaient remis, décrivent avec complaisance l'insupportable morgue des fonctionnaires centraux et l'obtuse imbécilité de leurs collaborateurs, l'incroyable méchanceté des parisiens prétentieux et ignares. Ceci est une explication, ce n'est ni une justification évidemment, ni une excuse.

Le troisième est mieux compréhensible et plus justifiable. Il réside précisément dans le sentiment de futilité et d'inutilité de toute lutte et de toute action entreprise contre le *séparisisme*. C'est ainsi que ce dernier gagne nombre de ses matches par forfait des provinciaux.

En définitive, vu l'état actuel des choses et des esprits, ce n'est que d'une véritable crise que peuvent sortir les réactions salvatrices et les remèdes attendus. Ce pourra être une crise politique, voire une crise de société. Si les français étaient raisonnables, il suffirait peut-être d'une crise de conscience. Mais en toute hypothèse, il faudra que la France consente à faire avaler à Paris et aux parisiens des potions singulièrement amères, fortes et même convulsives pour espérer venir à bout du mal après un long traitement. Contre le *séparisisme*, il n'y a, hélas, ni potion magique, ni clystère bénin, ni remède insipide.

L'ordonnance qui pourrait énumérer ces potions et leur posologie serait un programme politique. Tel n'est pas notre but, ni celui de notre ouvrage. Il nous a paru cependant difficile pour un responsable régional, fut-il devenu polémiste, de ne pas évoquer quelques uns des remèdes qui pourraient entrer dans le

traitement du mal qu'il s'est efforcé de diagnostiquer. Il est évident cependant que ce chapitre doit être tenu pour sommaire et insuffisant. A peine l'esquisse d'une esquisse, dirait-on, ailleurs.

A vrai dire certaines de ces propositions ressemblent plus à une douloureuse intervention chirurgicale qu'à une potion lénitive opiacée. Leurs conséquences seraient dramatiques à certains égards car il n'y a aucun remède au *séparisisme* sans un dépérissement de nombreuses activités nobles dans la capitale et sans un déplacement d'hommes et d'institutions. On criera de tous côtés au démantèlement et à la déportation. Si l'on ne veut pas entendre ces cris, ces plaintes et ces gémissements, mieux vaut ne rien faire et se boucher aussi les oreilles afin de ne rien entendre des récriminations de la jeunesse provinciale, des plaintes étouffées de nos cultures et des cris d'agonie de nos entreprises. Entre les reproches, les pleurs et les grincements de dents des uns et des autres, il faut choisir. Il n'est pas nécessaire de dire en quel sens ce choix est fait en ce qui nous concerne.

C'est également le choix ancien, constant et naturel du C.E.L.I.B. * sous l'égide duquel a été rédigé et édité ce livre. Ce sera, nous l'espérons, un choix qui se répentira grâce à une meilleure connaissance de la nature du sens et de la portée du mal dont souffre la France provinciale. *L'alliance provincialiste est notre espoir*. Elle pourrait se faire sur un programme dont quelques grands axes seraient : la régionalisation économique et administrative, la

(*) Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons.

décentralisation du tertiaire supérieur concentré à Paris, la provincialisation de l'éducation et de la culture, la dissémination géographique des hauts fonctionnaires, la décapitalisation politique de Paris.

Nous allons aborder sommairement chacun de ces points, non pour les exposer exhaustivement car aucun n'est suffisamment simple pour l'être en quelques lignes, mais pour en expliciter au moins la formulation.

LA REGIONALISATION ECONOMIQUE ET ADMINISTRATIVE

Il est certainement des provinciaux pour penser qu'il existe actuellement en France une régionalisation indéniable de l'activité économique et de l'action administrative. Leurs oreilles conservent l'impression des discours. La régionalisation a été un sujet à la mode avec ses grands moments. Elle est un thème de promesses électorales, elle demeure l'objet de rapports et de colloques, elle fut une question de référendum, etc. En 1972, elle est même devenue une loi. L'illusion régionaliste est réelle. Née du verbalisme décentralisateur qui a servi de prétexte au renforcement du centralisme et, par voie de conséquence, au *séparianisme*, elle trompe l'opinion publique provinciale en lui faisant croire que quelque chose ayant été fait qui ne donne que de médiocres résultats, c'est la régionalisation elle-même qui se trouve par nature sujette à

caution. Comme par ailleurs, de toute part, on se ligue pour vider de leur substance les quelques dispositions expérimentales des textes de 1972, c'est avec juste raison que le Président Edgar Faure a pu décréter la Région en « danger de mort discrète » (43).

Ce qu'il faut aux provinces, c'est une vraie régionalisation se substituant à la parodie législative de 1972 dont Alain Peyrefitte montre si bien, dans le « Mal Français » (44) qu'elle a été le fruit d'un remord de la majorité ; de la méfiance et des réticences pompidoliennes et non un témoignage de foi dans les vertus d'une décentralisation régionale destinée à rapprocher la décision de ceux qu'elle concerne ou qui doivent lui faire produire ses effets. Il s'est agi d'un sacrifice fait à une fraction des gaullistes avec l'espoir d'un échec qui permettrait de faire revenir tout le troupeau dans le parc d'une unité jacobine retrouvée. A aucun moment, semble-t-il, le chef de l'Etat n'a compris l'enjeu salvateur d'une régionalisation et de décentralisations bien comprises car, dans notre société, rongée par l'absence de civisme, le « niaquisme » et l'esprit d'assisté social, est-il un autre moyen de retrouver les voies de la conscience civique, de la responsabilité personnelle, et de l'altruisme immédiat ?

Nous n'entrerons pas plus avant, ici même, dans l'exposé des caractères, des objectifs et des impératifs d'une régionalisation sincère et véritable. Le sujet est trop vaste et ne supporte pas l'analyse superficielle ou l'affirmation dogmatique. Pour le présent, nous nous contenterons de préciser en quoi une régionalisation bien comprise est un remède essentiel au *séparianisme*. Le problème à résoudre est celui d'un rapport de forces socio-politiques, économiques et culturelles :

nous espérons l'avoir démontré. Le poids de Paris écrase la France et aucune ville n'a un poids relatif suffisant pour lui permettre de contrebalancer, même localement, les effets dominants, désertifiants et pseudo-coloniaux du séparatisme parisien. Que des grandes villes françaises aient reçu le titre de « métropole d'équilibre », quelques pécules, prébendes ou pourboires qu'elles aient obtenus pour justifier le rôle de « capitale régionale », elles restent des petits-poucets auprès de l'ogre parisien.

Que dire d'autre au sujet des départements au surplus dirigés par un représentant du pouvoir central ? Que peut la qualité du corps préfectoral et son souci traditionnel de servir les intérêts provinciaux qui lui sont confiés, contre l'organisation systématique de sa soumission aux pouvoirs parisiens.

Que peuvent les collectivités locales actuelles devant leur domestication obtenue par un système fiscal centralisateur des contributions ; la « *parifiscalité* » ci-dessus dénoncée, la technique des subventions et les procédés d'attributions conditionnelles autoritairement pré-déterminées à Paris des crédits prétendument déconcentrés... ?

Certes, une véritable décentralisation allant aussi près que possible de la base est nécessaire. Oui, une vraie déconcentration des administrations centrales est opportune. Sans doute, la création de nouvelles communautés locales, urbaines ou rurales, préconisées par le rapport Guichard* est-elle souhaitable. Peut-être pourrait-on tirer plus et mieux des

(*) *Quid ?*

institutions départementales ? C'est à voir. Mais, ce qui est certain c'est qu'aucune de ces solutions n'est susceptible de créer dans les provinces françaises des entités administratives, des sphères d'actions à long terme, des concentrations de potentiels tertiaires supérieurs efficaces, des masses de ressources financières ou des ensembles d'activités économiques cohérents et solidaires susceptibles d'atteindre une masse suffisante pour contrebalancer ou même pour limiter les effets matériels, moraux et sociaux du *séparisianisme*.

Seules des régions, dotées d'une compétence déterminée, sûre et reconnue, bénéficiant d'une légitimité et d'une crédibilité incontestables, disposant des structures humaines et des moyens matériels leur permettant de déterminer une stratégie de développement et d'en poursuivre l'application ; seules donc de telles régions provinciales (une dizaine au maximum) pourraient espérer faire pièce à la dictature *séparisianiste* et au poids économique, social et culturel de la monstrueuse région parisienne (45). Refuser ces régions là, c'est nécessairement perpétuer le *séparisianisme*. Les provinciaux doivent le savoir. Ils doivent, maintenant choisir, vouloir et agir en conséquence.

LA DECENTRALISATION DU TERTIAIRE SUPERIEUR

Est-il nécessaire, après avoir consacré tant de pages qui précèdent à ce problème, de souligner, une fois de plus, que la renaissance des provinces passe inélucta-

blement par une nouvelle répartition géographique des activités de recherche, par une révision de la localisation des fournisseurs de services de haut niveau, par la déconcentration des centres de décisions et de commandement, la destruction des positions dominantes ou des monopoles intellectuels, audio-visuels et culturels parisiens, par la provincialisation des sièges sociaux, etc. qui se traduiront par une décentralisation massive et audacieuse des emplois du secteur tertiaire supérieur.

Il ne s'agit pas seulement de ressusciter des libertés en brisant des féodalités, ce qui ne serait déjà pas si mal. Il s'agit aussi d'assurer une meilleure égalité des chances, spécialement pour les jeunes et pour les femmes. Nous avons développé ce point, il n'est pas besoin d'y revenir. Par contre, il faut à nouveau souligner que cet éclatement géographique du tertiaire supérieur français est, en outre, la condition *sine qua non* de la régionalisation économique et administrative évoquée plus haut, comme elle est la condition nécessaire et préalable de la revitalisation intellectuelle et culturelle des provinces dont nous allons maintenant parler ou de la mobilité de l'aristotechnocratie que nous évoquerons ensuite.

LA PROVINCIALISATION DE L'EDUCATION ET DE LA CULTURE

Devant le Comité Economique et Social de Bretagne, qu'il recevait à Quimper le 7 février 1977 et le lendemain dans son discours de Ploërmel, le Président de la République française a très justement

souligné que le droit à la différence culturelle et intellectuelle était une liberté fondamentale aussi nécessaire à l'exercice du pluralisme démocratique que la liberté d'association, la liberté de parole ou le droit d'appartenir au parti ou au syndicat de son choix.

Il suffit de rappeler ici comment s'est opérée l'uniformisation culturelle française, par décalcomanie parisienne, pour déterminer où se trouve le remède. En matière d'éducation et de vie culturelle, la France est probablement le seul pays développé, vivant en système socio-politique libéral et pluraliste, à pratiquer la centralisation de l'éducation et le centralisme culturel. Les avantages et les inconvénients de l'uniformité en matière d'instruction et de formation pourraient être l'objet d'un débat trop important et trop large pour être escamoté en quelques lignes. Il faut cependant noter que la fierté que nombre de français nourrissent pour leur système relève de l'ignorance de ce qu'il est réellement et de ses véritables effets ou d'une incommensurable naïveté. Voulant un jour montrer la perfection de ce système, un ministre de l'Instruction publique déclarait : « Quand je tire ma montre, à mon bureau, à dix heures du matin, je suis rempli d'une légitime fierté en pensant qu'à cette même heure, dans toutes les communes de France, chaque petit français fait, dans chaque école, la même dictée ». C'est pour atteindre ce but dérisoire et intellectuellement stupide, pédagogiquement malsain, que l'on a progressivement mis en place une organisation parfaitement bureaucratique dans un des domaines qui s'y prête le moins par nature. L'Education Nationale française est ainsi devenue le deuxième employeur du monde : juste après l'Armée

Rouge, juste avant la General Motors. Il n'est pas besoin d'avoir été nourri dans le sérail et d'être particulièrement fin observateur pour constater l'échec, la médiocrité des résultats scolaires et universitaires français et surtout l'incroyable anarchie de fait qui a été la conséquence de la poursuite de la démentielle uniformisation érigée en dogme.

Sous l'autorité d'un ministère maître de la stratégie de l'éducation et de la formation, arbitre des conflits et grand répartiteur des crédits ; sous la surveillance de hauts fonctionnaires décentralisés dont la mission serait essentiellement d'inspecter et de juger, il faut provincialiser concrètement et complètement l'éducation. Quant à la conservation et à l'action culturelles, à moins d'oublier que les richesses architecturales et archéologiques fleurissent sur le sol de la France, dans toutes ses provinces et au cœur de leurs jardins les plus secrets, à moins de nier avec une superbe ignorance les beautés et les valeurs des cultures provinciales traditionnelles, à moins d'être partisan d'un suicide culturel national, comment ne pas reconnaître le bien-fondé et la force de la Renaissance du 20^e siècle.

Cette renaissance là n'est pas gréco-latine mais elle a les mêmes causes. Elle aura les mêmes vertus. Elle est désir de retrouver les racines de l'esprit mais, en même temps, elle est assouvissement d'un besoin d'identification. Dans l'univers urbain et industriel où l'homme vit dans la presse et la cohue, l'individu veut se démarquer de la masse uniforme et, en même temps, sortir du sentiment de crainte et d'isolement qui l'étreint en se rattachant à un groupe d'autres hommes localisé dans l'espace mais stabilisé dans le

temps par un passé connu, aimé et magnifié. Pire qu'un crime, la concentration culturelle est une faute. C'est un péché contre l'esprit. Celle qui existe en France doit être éliminée sans délai et sans pitié.

LA MOBILITE DE L'ARISTO-TECHNOCRATIE

Les spécialistes des sociétés modernes admettent aujourd'hui que le phénomène technocratique est lié à la complexité même de la société industrielle, technoscientifique et urbaine. Le nombre et le rôle des technocrates, des experts et des bureaucrates peuvent être limités, contenus, voire réduits ; ils ne sauraient être supprimés. En revanche, leur concentration à Paris ne paraît nullement une fatalité. Or, comme nous l'avons vu, cette particularité de l'oligarchie technocratique française est l'un des facteurs fondamentaux du *séparisianisme*. Il induit ses formes les plus virulentes, notamment la dictature de type colonial des « petits-parisiens ».

Tout remède attaquant cet aspect du mal sera bienvenu et mal accueilli. Fut-il partiel et symptomatique, il serait efficace dès lors qu'il briserait des habitudes mentales du fait du caractère d'entraînement que revêtiraient des mesures symboliques dans un domaine où tout n'est que symboles. Nous en proposons trois, pour commencer :

1° — Aucun diplômé d'une grande école, quelle qu'elle soit, ne pourra être recruté dans un service privé ou public parisien durant les trois premières années de sa vie professionnelle.

2° — Tout fonctionnaire ou agent de l'Etat, cadre d'une entreprise nationale, d'un service public ou d'une société d'économie mixte sous contrôle de l'Etat atteignant un niveau hiérarchique, ou telles fonctions, à déterminer mais élevés, ne peut occuper un poste en région parisienne pendant plus de six années consécutives. A l'issue de cette période, il ne peut être affecté à un autre poste, dans cette même région ou réintégré dans son poste d'origine, qu'à l'issue d'une période de deux années, au moins, d'exercice en province d'un poste de responsabilités équivalentes.

3° — Il est créé, dans les régions, un organisme interministériel de contrôle de la résidence effective en province des fonctionnaires qui y remplissent un emploi.

4° — Toute entreprise employant des cadres supérieurs en région parisienne est astreinte à une « fiscalité de siège ». Outre une taxe de siège, elle est soumise à un impôt sur les salaires versés aux cadres atteignant un niveau salarial déterminé. Cette imposition débute à partir de la cinquième année d'exercice des fonctions considérées. Il est progressif par années décomptées au-delà de la cinquième. Il cesse d'être dû dès lors que le cadre visé a fait en province ou à l'étranger un « séjour sabbatique » de deux années au moins. Il est à nouveau dû au bout de cinq nouvelles années d'exercice parisien des fonctions. En cas de recrutement d'un cadre exerçant antérieurement ses activités à Paris, celui-ci apporte à l'entreprise ses années d'ancienneté parisienne pour l'établissement des taxes dues par son employeur à ce titre.

Ces dispositions contraignantes et négatives

seraient accompagnées de mesures libérales et positives destinées à favoriser la mobilité volontaire et à pallier les conséquences individuelles de ces mesures en ce qui concerne, par exemple, les salaires, le logement des aristotechnocrates exilés et de leur famille ou la scolarité de leurs enfants.

Je ne nourris aucune illusion sur l'accueil qui sera réservé par les intéressés à ces propositions. Je demande aux amis que je compte parmi eux de me pardonner la grosse colère qu'ils vont prendre eu égard à la cause défendue. Je sais que de telles mesures constitueraient des atteintes aux libertés individuelles et collectives idéales mais le *séparisisme* en comporte de bien pires, en fait, dans ce domaine et dans bien d'autres. Peut-être recevront-elles un meilleur accueil de la part d'une jeunesse non encore fixée que de la part de leurs aînés naturellement réfractaires à la mobilité. Cela ne me choquera pas.

Les injustices nées du *séparisisme* procèdent d'un système cumulatif de causes et d'effets qui tient du cercle vicieux. Il s'agit de le briser. Les mesures proposées auraient un caractère purement transitoire. Dès que le mouvement de déconcentration et de décentralisation qu'elles induiraient serait acquis de façon irréversible, leur mise en œuvre pourrait être suspendue. Ensuite, réversibles, elles pourraient être abrogées. La suspension ou l'abrogation de ces mesures devrait intervenir, secteur par secteur, lorsqu'il serait constaté statistiquement, de façon certaine, que moins de 35 % des aristotechnocrates français, par exemple, résident ou exercent leurs fonctions en région parisienne pour un secteur considéré.

UNE WASHINGTON POUR LA FRANCE

Si les mesures draconiennes ci-devant proposées pour réunifier la France *séparianisée* paraissent trop inhumaines qu'on en propose d'autres pourvu qu'elles soient efficaces, quand bien même elles seraient plus utopiques. Parmi celles auxquelles on peut penser, il y a la création d'une capitale administrative et politique de la France distincte de Paris. Comme les américains ou les allemands, nous pourrions alors procéder à une dissociation des fonctions capitales et les répartir non seulement entre deux villes mais entre des communautés urbaines réparties sur l'ensemble du territoire national.

Non seulement Lyon, Strasbourg, Marseille, Nice, Toulouse, Bordeaux, Lille, Caen, Orléans, Rennes, Nantes, etc. * deviendraient de vraies capitales régionales mais elles pourraient jouer au niveau national, et pour certaines d'entre elles au plan européen, le rôle de capitale spécialisée dans telle ou telle activité.

* * *

Le caractère utopique de cette ultime proposition nous conseille d'arrêter là ce long plaidoyer pour les provinces en forme de réquisitoire contre Paris.

C'est un message. La façon dont il sera reçu dépend des conclusions que les lecteurs de ce livre lui donneront. C'est pourquoi l'auteur n'en formulera aucune. Il renvoie à son avertissement.

(*) Nos lecteurs compléteront eux-mêmes la liste idéale.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) P. et J.D. Antoni, *Les ministres de la Ve République*, 1975.
M. Bassi, *La République des petits papiers*, 1975.
J. Billy, *Les techniciens et le pouvoir*, 1963.
Club Jean Moulin, *Quelle réforme ? Quelles Régions ?* 1969.
Comité Economique et Social de Bretagne, *Livre Blanc sur la politique ferroviaire en Bretagne*, 1977.
M. Crozier, *Petits fonctionnaires au travail*, 1955. *Le phénomène bureaucratique*, 1963. *Pouvoir et Société*, 1965. *La société bloquée*, 1970.
J. Domenech, *Paris, ça suffit !*, 1976.
P. Durand, *Industrie et Région*, 1972.
M. Erienne, *Le statut de Paris*, 1975.
O. Gelinier, *Le secret des structures compétitives*, 1966.
V. Giscard d'Estaing, *Démocratie Française*, 1976.
H. de Grandmaison, *La province trahie*, 1975.
J.F. Gravier, *Paris et le désert français*, 1ère édition 1958. 2e édition 1972. *L'aménagement du territoire et l'avenir des régions françaises*, 1964.
O. Guichard, *Aménager la France*, 1965.
B. de Jouvenel, *Du pouvoir*, 1972.
J. Labasse, *Les capitaux et la région*, 1955. *L'organisation de l'espace*, 1965.
R. Lafont, *La révolution régionaliste*, 1967. *Décoloniser la France*, 1971.

- A. Peyrefitte, *Le mal Français*, 1976.
 J.P. Richardot, *La France en miettes*, 1976.
 A. Sauvy, *Bureaux et Bureaucratie*, 1967.
 J.J. Servan-Schreiber, *Le pouvoir régional*, 1971.
- (2) *Le mal français*, p. 242.
 - (3) Parmi les innombrables témoignages qui peuvent être donnés de cette attitude d'esprit, on fera une place privilégiée à celui d'Alain Peyrefitte (*Le mal français*, p. 451 et s.)
 La qualité de l'observateur et celles des postes d'observation occupés par cet écrivain sont d'autant plus remarquables, sur ce plan, qu'il fut chargé de préparer la « Réforme régionale » (sic) de 1972.
 - (4) Jean-Pierre Richardot, *La France en miettes*, Belfond, édition 1976.
 - (5) D'après les calculs de l'*Expansion*, alors que le revenu disponible par habitant en région parisienne, en 1975, est de 27 500 F se classant ainsi en tête en Europe avant l'Allemagne (25 500 F) puis la Belgique (23 625 F) toutes les autres régions françaises se situent, à cet égard loin d'elle. La province la plus riche est la Lyonnaise (Rhône-Alpes : 20 710 F) ; la plus pauvre est la Bretagne (17 670 F), car la Corse est incluse dans la Provence-Côte d'Azur. Queue de liste, la Bretagne précède de peu la Grande-Bretagne (14 598 F) et l'Italie (11 737 F), lanternes rouges de la C.E.E. Ce qui frappe, c'est que la différence entre Paris et la province la plus favorisée est deux fois plus grande (6 790 F) que celle qui sépare l'Italie de la province française la moins riche (3 040 F). L'écart moyen de revenu disponible entre un provincial et un parisien est de près de 45 %.
 - (6) V. sur ce point le *Livre blanc* sur la politique ferroviaire appliquée à la Bretagne, publié par le Comité Economique et Social de cette région.
 - (7) Lire la satire amusante et vraie écrite (un peu hâtivement sans doute) par Michel Bassi, sous le titre de la *République des petits papiers*, (Grasset, 1975).
 - (8) *Le Point*, N° 222 et 223. (Décembre 1976).
 - (9) Le 1 % du coût des constructions publiques qui doit être consacré à des œuvres d'art ornementales afin d'encourager la vie artistique française.
 - (10) On doit cependant noter que ces rapports statistiques sont très

- variables car ils dépendent souvent sensiblement des grands chantiers en cours. Néanmoins, les ordres de grandeurs restent valables sur une période de cinq ans, par exemple la tendance à la croissance, la part du travail importé est constante dans les secteurs primaires et secondaires en région parisienne.
- (11) J. Monod, *Transformation d'un pays, pour une géographie de liberté*.
 - (12) H. de Grandmaison, *La Province Trahie* (Le Cercle d'or), 1975
 - (13) A. Sauvy, *La Bureaucratie* (Que sais-je N° 712), 1967.
 - (14) C'est sous ce titre de *Caste du Maroquin* que *Le Point* a rendu compte de l'ouvrage de Pasquale et Jean-Dominique Antoni, intitulé *Les ministres de la Ve République* (P.U.F.) préfacé par R.G. Schwartzenberg.
 - (15) Michel Bassi, *op. cit.* p. 48 à 54. Cette liste comporte quelques imprécisions et, semble-t-il également quelques erreurs. Elles ne mettent cependant pas en cause le sens des conclusions que l'on peut tirer de sa lecture.
 - (16) V. recueil de citations intitulées *Guirlande de Paris*, dans l'*Almanach de Paris, an 2000*, 1950.
 - (17) G. Domenech, *Paris, ça suffit*, édition J.Cl. Simoen, 1976.
 - (18) *Marie-France*, février 1977.
 - (19) *Paris, ça suffit, op. cit.* v. ci-dessus (17).
 - (20) M. Bassi, *La République des petits papiers, op. cit.* v. p. 49
 - (21) *Loc. Cit.* v. p. 48
 - (22) *Promotions*, revue des anciens de l'E.N.A., N° 100.
 - (23) V. p. 32
 - (24) *Le Monde*, 25 décembre 1976.
 - (25) Si M. Racine défend telle qu'elle est une Ecole à laquelle il a prodigué pendant six ans son cœur et ses talents, il faut cependant reconnaître qu'il a fait des efforts méritoires et courageux pour améliorer le recrutement spécifiquement provincial de l'E.N.A. Il n'a pas finalement dépendu de lui qu'il réussisse. Contre ses initiatives, se sont conjuguées la résistance de l'énarchie et l'apathie des provinces où les hommes de qualité disponibles font terriblement défaut du fait même de l'aspiration *séparisienne* des talents provinciaux.
 - (26) V. *Le Point* 6 juillet 1975, N° 39. On trouvera également une

étude fine du phénomène dans le N° 10 des *Cahiers du Centre d'Etudes de l'emploi*.

- (27) P. Halais, Les problèmes de commandement dans les établissements industriels de Bretagne. Mémoire, Maîtrise rédigé sous la direction de M. Phlipponneau, Université de Haute-Bretagne, 1974.
- (28) Y. Jannin, Les administrateurs de contrôle des grandes sociétés françaises, Thèse de spécialité de Droit et Economie de l'entreprise, Université de Rennes, 1974, *Profil des administrateurs de contrôle, Humanisme et entreprise*, 1975.
- (29) V. *Bureaux-Provinces Informations* N° 1, mars 1977.
- (30) V. p. 34
- (31) V. *Ces provinciaux qui ont conquis Paris*, « *Le Point* », décembre 1976 N° 222 et 223.
- (32) V. p. 33
- (33) V. p. 70
- (34) Montesquieu, *L'esprit des lois*, L. VIII, 6.
- (35) L. Chevallier, *L'assassinat de Paris*, 1976.
- (36) L'expression est empruntée au *Point* du 6 août 1976.
- (37) *J.O. Débats, Sénat*, 3 juin 1975, p. 1164.
- (38) Cf. *Lettre ouverte de la province aux gens de la capitale*, in « *Marie-France* », précité.
- (39) Le raisonnement qui fonde cette affirmation appartient aux règles classiques des techniques de gestion en ce qui concerne l'imputation des charges pour déterminer les coûts réels des produits et services.
- (40) O. Geninier, *Le secret des structures compétitives*, 1966.
- (41) R. Remond, *Droite-Gauche : les chassés croisés*. « *Le Point* », N° 147, 1975.
- (42) M. de Grandmaison *op. cit.*
- (43) E. Faure, *La région est en danger de mort discrète*, « *Ouest-Industriel* », octobre-novembre 1976.
- (44) A. Peyrefitte, *Le mal français*, *op. cit.*
- (45) J.J. Servan Schreiber, *Le pouvoir régional*, 1971. Dans cet ouvrage J.J.S.S. précise avec force et conviction les vertus de la régionalisation et les résultats que l'on peut attendre de la mise en place d'un vrai pouvoir régional.

Si les thèmes étudiés dans ce livre vous ont intéressé, vous pouvez en retrouver le développement et leur évolution en vous abonnant à « *La Lettre du C.E.L.I.B.* » (22, rue Hoche — 35000 RENNES) qui paraît régulièrement depuis octobre 1976.

Titres des éditoriaux parus :

- N° 1 — Les nouvelles provinciales
- N° 2 — L'oligarchie française
- N° 3 — La province profonde
- N° 4 — Le plus dur est de commencer
- N° 5 — Tailleurs londoniens et silhouettes françaises
- N° 6 — La renaissance des cultures régionales

..

Dossiers déjà publiés par le C.E.L.I.B. :

- Le Livre Blanc « Bretagne : une ambition nouvelle » mars 1971 (épuisé).
- « Europe rends-nous la mer ! Négoce maritime, atout majeur pour la Bretagne » d'Yves Lainé. Juin 1976

TABLE

Qui sépare quoi ?	13
Les voies et moyens du <i>séparisianisme</i>	21
Fruits aigres et potions amères	77

LE SEPARISIANISME

Depuis huit siècles en France, le centralisme est une religion d'Etat. Toute aspiration à la différence est un blasphème, tout particularisme provincial est un péché, toute velléité d'autonomie régionale doit être confessée et réprimée. Ce culte a ses anathèmes : pour excommunier un Français, il suffit de le traiter de « séparatiste »...

Or, sous le couvert d'une unité nationale obtenue par décalcomanie parisianiste, sous le prétexte d'une efficacité économique et politique qui concentre richesses, hommes et pouvoirs à Paris, la France voit croître en son sein le plus formidable séparatisme qui l'ait jamais divisée : le *séparisianisme*. Ce séparatisme parisien oppose une France parisienne riche, sûre d'elle-même et dominatrice à une France provinciale appauvrie de ses richesses, vidée de ses élites et de sa jeunesse, démoralisée, assujettie et apeurée.

Tel est le thème majeur de ce livre dont l'auteur reconnaît qu'il s'agit d'un pamphlet. Il fera grincer des dents ; il fera naître des sourires ; il provoquera des colères, des sarcasmes et des invectives ; il réveillera des esprits ; et inquiétera des consciences ; raffermira des courages. Il serait curieux qu'il laissât indifférent.